LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 26 Février 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. Direction 2-90. — Rédaction 2.72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNÉE — 10 cent. — N° 14.996

La Révolution russe et la Paix allemande

La Russie achève de plier sous le joug. Elle sombre dans la pire des hontes puisqu'elle cède sans combattre, puisqu'elle tend les mains aux chaînes, puisqu'elle se livre elle-même au plus insolent et au plus brutal des ennemis. Un pays peut se relever d'une défaite et même d'un désastre : la France l'a magnifiquement prouvé après 1870-71. Mais ce qui est irrémédiable, c'est l'abdication consentie, c'est l'acceptation de la servitude, c'est la soumission à l'esclavage imposé par l'étranger.

Le texte des conditions de paix dictées par l'Allemagne n'est pas publié officiellement : il convient donc de ne l'accueillir que sous toutes réserves. Cependant, il n'est aucunement besoin d'attendre la publication officielle pour connaître quels sont les desseins de l'Allemagne relativement à la Russie. Ces desseins, nous les avons exposés en substance ces jours derniers et on peut être assuré que, dans leurs parties essentielles, ils ne changeront pas. Résumons-les une fois de plus en quelques mots : main-mise directe ou indirecte sur les provinces limitrophes de l'ancien empire moscovite ; règlement de la question polonaise au gré de Berlin ; domination économique allemande étendue à tous les territoires russes.

Il ne s'agit pas de savoir si ces conditions plairont ou ne plairont pas à la Russie, car l'Allemagne ne reconnaît point aux sinistres fantoches de Pétrograde le droit de les discuter : il doit suffire qu'elles soient présentées par le gouvernement boche sur un certain ton auquel on ne réplique pas. Et c'est précisément ce qui vient d'être fait. M. Lenine et ses tristes acolytes se sont lamentablement effondrés devant la sommation allemande après avoir, pour tenter de sauver les apparences, joué quelques scènes d'une mauvaise farce dont nous ne sommes pas et dont nous n'avons jamais été dupes.

Le Lenine en question, d'ailleurs, n'a pas tardé à se débarrasser de ses oripaux de comédien et il commence à nous apparaître de nouveau sous sa véritable face, c'est-à-dire dans toute l'horreur de son cynisme. « Seuls, vient-il de déclarer, les phraseurs peuvent insister sur la nécessité de poursuivre la guerre ». Et il s'en prend aux « bourgeois », ajoutant : « Les aveugles seuls peuvent s'imaginer que la guerre révolutionnaire sans armée n'est pas de l'eau pour le moulin de la bourgeoisie ». Certes, la guerre sans armée aurait été bien difficile à mener à bonne fin. Mais si la Russie n'a plus d'armée à envoyer contre les envahisseurs, n'est-ce point parce que Lenine et sa bande infâme ont désorganisé et ruiné toutes les forces militaires de la Russie ?

A présent, Lenine débarrassé du cauchemar de la guerre aspire à ne plus s'occuper que de la révolution. S'il permet aux conquérants boches de pénétrer en Russie toujours plus avant et de s'y installer en maîtres (maîtres provisoires qui comptent bien devenir des maîtres définitifs), c'est pour se consacrer tout à son aise à l'organisation antérieure de la République des Soviets. « Ou bien la Révolution tuera la guerre, proclamaient les maximalistes dès le début de leur agitation criminelle, ou bien la guerre tuera la Révolution ». Lenine et ses complices sont enfin parvenus à réaliser ce lamentable programme. Mais ils ne tarderont peut-être pas à s'apercevoir que, contrairement à leurs honteuses espérances, la paix allemande n'est pas le salut pour la Révolution.

La paix allemande déshonore pour toujours les gouvernants qui s'abaissent à y souscrire et elle disqualifie à tout jamais devant le monde civilisé la nation qui s'y résigne. Si la resplendissante gloire de la Révolution française a traversé les siècles et si elle continue de s'offrir en exemple à tous les peuples libres de l'univers, c'est qu'elle délivra le territoire sacré de la Patrie en même temps qu'elle instituait un régime de liberté dans la nation. La Révolution russe, tout au contraire, sera flétrie dans l'Histoire comme un gouvernement d'abdication et de trahison. Elle sera éternellement notée d'infamie pour avoir pactisé avec l'ennemi et pour lui avoir livré le patrimoine national. Comment pourrait-elle survivre longtemps à un tel opprobre ?

CAMILLE FERDY.

Lettre de Londres

La semaine du pardon. — Cuisines publiques. — Ménagère française et anglaise. — Les rations.

Londres, 22 Février.

Les semaine s'égrènent, écornant cette année critique qui, selon M. Lloyd George, verra l'accomplissement des buts pour lesquels tant de sacrifices ont déjà été faits et tant restent à faire. Parmi ces semaines, le public anglais, ce grand enfant qui est prêt à rire de tout, choisit celles qu'un événement met en relief pour lui donner un surnom. Ainsi nous venons de passer par la semaine du « Pardon ». En voici l'origine.

⁂

Depuis quelque temps, l'intérêt était attiré par les poursuites correctionnelles entraînant des amendes énormes infligées à ceux qui étaient découverts ayant garni leur garde-manger de trop de provisions, contrairement aux ordonnances.

Ainsi, une riche dame chez laquelle on découvrit une tonne de victuailles, depuis de la farine et du thé, jusqu'à des pêches Melba conservées, se voit condamnée à 3.000 francs d'amende et à la confiscation des deux tiers de la poire pour la soif au profit des hôpitaux. Un membre bien connu de la Chambre des Communes, qui avait grassement garni son hôtel en ville et son château à la campagne, attrape 10.000 fr. d'amende et 1.000 fr. de frais et se voit dépouillé de toute sa réserve.

⁂

Voici maintenant un *sky pilot* (pilote pour le ciel), le surnom des gens d'église, qui, désireux d'être aussi sûr de sa subsistance terrestre qu'il l'est de sa future existence céleste, avait empilé dans son garde-manger, comme la fourmi peu prêteuse, un assortiment des plus variés. C'est de beurre surtout, dont des barriques furent découvertes, que notre homme avait souci de n'être pas privé. Le Tribunal ordonna la confiscation, cette fois-ci au profit de ses ouailles pauvres, qui déclarèrent la bonne aubaine préférable aux bénédictions accoutumées.

Devant ces découvertes, le contrôleur de l'alimentation annonça qu'il allait faire renforcer les mesures contre les accapareurs, mais qu'il accorderait une semaine de grâce aux pécheurs repentants pour rendre gorge. Ils devraient envoyer les provisions accumulées, soit aux hôpitaux, soit à des œuvres de bienfaisance. Et pendant cette semaine de pardon, des provisions de toutes sortes arrivèrent aux hôpitaux, tantôt le jour, tantôt honteusement la nuit, tantôt en auto, tantôt en modestes chars à bras, allégeant en même temps leur contenu et les consciences troublées.

⁂

J'apprends que vers la fin de mars, on espère avoir prêtes, dans diverses parties du pays, un grand nombre de cuisines publiques. Les municipalités, pour les organiser, recevront des pouvoirs spéciaux du gouvernement. De plus, une subvention sera accordée par l'Etat, de 25 % sur le coût de première installation, et une avance de 25 %, à titre de prêt sans intérêt ; les municipalités auront à fournir le solde. Il y a tout lieu de croire que ces cuisines pourront couvrir leurs frais, c'est tout ce que l'on désire.

Pour encourager le mouvement, l'on vient de nommer un directeur du Service des cuisines nationales, lequel s'adjoindra des experts, ainsi que des personnes qui ont acquis de l'expérience dans l'organisation des cantines ou des cuisines coopératives.

C'est le succès de ces dernières qui donnèrent l'idée au gouvernement d'organiser ces cuisines nationales qui ne sont pas fondées pour les pauvres seuls ; les classes aisées de la bourgeoisie y ont déjà eu recours. Ainsi, à Wimbledon, une des banlieues riches de Londres, une petite société fut fondée par quelques habitants du même quartier, souscrivant chacun £ 5, pour créer une de ces cuisines coopératives, elle fonctionne maintenant et des aliments bien préparés peuvent, soit y être consommés, soit en être emportés, ou encore envoyés chez les clients.

⁂

Le manque de domestiques, les difficultés de l'approvisionnement sont les raisons qui en motivèrent la fondation, et, remplissant ces besoins, le succès en était assuré. Après tout, quand l'on mange au restaurant ou que l'on se fait envoyer chez soi des plats délicats par un traiteur à la mode, n'a-t-on pas recours à une cantine portant un nom plus sonore ? Chez les uns on paye de gros prix, tandis que chez les autres on obtient ce que l'on veut à un prix qui couvre les frais seulement.

Lord d'Abernon, dans un discours adressé à l'administration centrale des boissons alcooliques, déclara récemment que ces cantines, ouvertes dans les usines à munitions, avaient eu un succès immense. On avait ouvert au début cent de ces établissements ; maintenant leur nombre s'élève à 700 et va en augmentant. Il ajouta qu'il considérait qu'ils avaient en grande mesure contribué à faire décroître l'ivrognerie, car l'ouvrier pouvait y trouver des repas appétissants à prix réduits au lieu, comme jadis, d'aller souvent chez lui s'asseoir devant un repas mal préparé, était chassé vers le mastroquet.

⁂

Il faut, en effet, reconnaître qu'à l'inverse de la bonne ménagère française, la femme de l'ouvrier anglais est une des plus médiocres cuisinières qu'il soit possible de trouver. Ayant un choix varié (avant la guerre, bien entendu) de provisions de tout premier ordre, à un bon marché qui aurait semblé incroyable en France, elle n'en savait pas en tirer avantage. En Angleterre, l'art culinaire a toujours été négligé, excepté parmi les classes riches ; pour la petite bourgeoisie et l'ouvrier il n'existe pas, et l'on peut rappeler à ce sujet les paroles de Victor Hugo, après des années d'exil : « L'Angleterre est un pays avec cinquante religions différentes, mais avec une seule sauce ».

⁂

La ration de viande au moyen de cartes est sur le point d'entrer en vigueur à Londres et dans les comtés anglais (Ecosse, Irlande sont exclus pour le moment, la mesure affecte 20.000.000 d'habitants), mais il est possible, ou plutôt plus que probable, qu'elle sera différée, car un grand nombre de cartes n'ont pas été délivrées et des problèmes non prévus surgissent à tout instant. Ainsi, pour la cité de Londres qui, tous les matins, voit sa population augmenter de centaines de mille travailleurs qui viennent de la banlieue pour y accomplir leur tâche journalière et s'en aller le soir, le problème n'est pas des plus faciles.

Pour couper court, quelques restaurants annoncent qu'ils ne serviront plus de viande, que le poisson remplacera. Nul doute que le rôle de contrôleur de l'alimentation n'est pas enviable. Dans un débat mouvementé, la semaine passée à la Chambre, un membre rappela que les Romains s'étant vus couper les vivres par les pirates, nommèrent un contrôleur pour réglementer la consommation. Ils commencèrent par lui élever une statue et par le décapiter ensuite.

Je crains fort que lord Rhondda, notre contrôleur, s'il ne subit pas un sort aussi tragique, n'ait pas à se féliciter d'avoir accepté le poste ingrat qu'il occupe. — J. P.

PROPOS DE GUERRE

Deuxième point

Au moment où j'écrivais mon article sur les faux héros, on en coffrait un de belle taille qui exploitait l'admiration publique à l'aide de toute une quincaillerie pectorale.

Quand elles ne représentent rien, les plus belles croix, les plus belles médailles peuvent être qualifiées de quincaillerie.

Cela durait depuis un an.

Depuis un an ce brave à la noix de coco, ce repris de justice, ce déserteur, a pu se balader dans les rues de Marseille, se pavaner aux terrasses des cafés sans qu'il soit venu à l'idée de personne de lui demander son numéro matricule.

J'entends bien qu'il n'est pas possible d'arrêter tous les soldats qui passent dans la rue, pour savoir s'ils ne sont pas par hasard de faux soldats. Mais quand un simple poilu porte sur sa poitrine la croix d'honneur, quand les journaux publient son portrait, narrent ses prouesses, cela pourrait donner l'idée de procéder à un petit examen.

On ne se gêne pas pour questionner les pékins sur leur situation militaire ; il n'y a vraiment pas de raisons pour que certaines célébrités de l'uniforme échappent à cette règle de surveillance.

La chose s'explique d'autant moins qu'en règle générale les faux héros s'attardent volontiers dans les endroits où « ça va ». Girard avait trouvé à Marseille le filon ; il y restait. Or, un moment vient toujours, même pour les plus héroïques, où il faut retourner au combat.

Mais cette « perme » exceptionnelle a paru toute naturelle... De même qu'il y a un dieu pour les ivrognes, il doit y en avoir un pour les fripons...

Ce que j'en dit, c'est dans l'intérêt des authentiques braves, du public qui les admire, qui leur fait du bien, et qu'il serait vraiment navrant de décourager.

ANDRE NEGIS

L'« As » des « As » belges tombe dans les Lignes ennemies

Le Havre, 25 Février.

Samedi matin, au cours d'un combat contre quatre avions allemands, dans le secteur sud du front belge, le sous-lieutenant Thieffy est tombé dans les lignes ennemies derrière Noumon, gros village situé sur la route de Dixmude à Ypres.

On espère qu'il n'a été que blessé.

Le Havre, 25 Février.

Le gouvernement belge apprend que samedi, dans la matinée, quatre avions allemands étaient signalés dans le secteur sud du front belge. Aussitôt, le sous-lieutenant Thieffy, l'adjudant André de Meulemeester et l'adjudant Georges de Letteenneye partirent en chasse. Thieffy et de Meulemeester aperçurent en cours de route des avions observateurs ennemis et prirent leurs dispositions pour l'attaque. Ils volèrent à douze cents mètres environ, ayant au-dessus un plafond de nuages. A un moment, de Meulemeester vit Thieffy pénétrer dans ceux-ci, peut-être pour se dérober à la vue de l'ennemi et le surprendre ensuite. Thieffy réapparut, descendant assez rapidement en même temps qu'un avion de chasse allemand déchargeait sur lui les cartouches de sa mitrailleuse.

L'Allemand prit le large mais de Meulemeester vit que l'appareil de Thieffy dégageait de la fumée et continuait à descendre dans les lignes ennemies, derrière Woumen, gros village situé sur la route de Dixmude à Ypres.

On suppose que Thieffy sortant dans les nuages a été surpris par quatre avions allemands de chasse chargés de protéger les avions observateurs.

On ignore le sort du vaillant pilote qui était l'as des as belges. Il comptait officiellement dix victoires. Jeune avocat à Liége, il s'était engagé lors de la déclaration de guerre et avait fait campagne en Belgique, dans l'infanterie.

Après la bataille de l'Yser et la stabilisation du front, il était entré dans l'aviation où il s'acquit rapidement, la réputation de pilote de réglage du tir d'artillerie. Dans une escadrille de chasse, il ne tarda pas à se distinguer comme un aviateur de sang-froid. Son courage et sa hardiesse étaient extraordinaires.

Les Restrictions

L'application du décret du 14 février

C'est hier qu'est entré en vigueur le décret du 14 février relatif aux nouvelles restrictions. En voici les diverses modalités :

LE PAIN

Le régime actuel subsiste. Toutefois, à *partir du 1er mars*, la carte sera mise en vigueur et les personnes qui prennent leurs repas au restaurant seront tenues, soit d'apporter leur pain, soit de fournir un ticket pour en obtenir chaque fois 100 grammes de leur traiteur.

A cette date, la carte de pain étant devenue nationale, les tickets seront, par conséquent, valables dans toute la France ; leur durée de validité est de trois jours, avant ou après la date qu'ils portent, ceci afin de permettre au consommateur d'avoir sur lui des tickets l'autorisant à se procurer du pain si, par suite d'une circonstance imprévue, il ne peut rentrer chez lui prendre son repas.

LA VIANDE

Aucun changement au régime actuel si ce n'est que, dans les restaurants et hôtels où le prix du repas dépasse 6 francs, il est interdit de servir au même client plus de deux plats de viande, garnis de légumes ou non.

Les sandwiches sont supprimés complètement.

LES ENTREMETS

Les entremets préparés avec du lait, du sucre, des œufs ou de la farine sont interdits.

LES FROMAGES

Dans les restaurants, il est interdit de servir ou de consommer du lait caillé ou aigri, de la crème, des fromages à la crème et des fromages mous tels que petit-suisse, demi-sel, brie, coulommiers, camembert ; sont seuls autorisés les fromages cuits, comme gruyère, roquefort, port-salut.

LES DESSERTS

Tous les fruits sont autorisés.

Les compotes, confitures, marmelades doivent être fabriquées sans sucre.

Pour la pâtisserie, la biscuiterie, la confiserie, la fabrication et la vente en sont rigoureusement interdites.

LE LAIT FRAIS ET CONDENSE

La vente et la consommation en sont interdites dans les cafés, hôtels et restaurants après 9 heures du matin (c'est-à-dire en dehors du petit déjeuner).

LE BEURRE FRAIS OU CONSERVE

Ne doit servir que dans la préparation des aliments.

LE SUCRE

Aucune changement au régime actuel, si ce n'est qu'il est interdit dans les cafés, hôtels, restaurants, de servir du sucre aux clients ; ceux-ci demeurent libres d'en apporter.

HEURES DES REPAS

Dans tous les établissements indiqués ci-dessus, sauf dans les vagons-restaurants, les cantines et les buffets des gares, il est interdit de consommer ou de servir tous aliments solides en dehors des heures des repas qui sont fixées : le matin, de 9 heures à 14 h. 30, et, le soir, de 18 h. 30 à 21 h. 30.

LE CHOCOLAT ET LE CACAO

Seules la fabrication et la vente du chocolat de qualité courante (en tablettes, bâtons, croquettes ou en poudre) restent autorisés.

La confiserie de chocolat, les chocolats de luxe fondants ou au lait sont interdits.

La vente du cacao en poudre reste libre.

LA CONSOMMATION FAMILIALE

Toutes les prescriptions ci-dessus concernant les heures de repas et la consommation des aliments ne s'appliquent qu'aux personnes prenant leurs repas au restaurant. Il est, en effet, impossible de contrôler la consommation au sein de la famille, mais M. Victor Boret fait appel à la conscience de chacun pour seconder son effort, pratiquer toutes les restrictions utiles et contribuer ainsi à l'économie des produits alimentaires.

1.304e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 25 Février.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Ailette, nous avons réussi un coup de main dans la région d'Urcel et ramené seize prisonniers et une mitrailleuse.

Nuit calme partout ailleurs, sauf en Champagne dans la région de Tahure, et en Haute-Alsace dans les secteurs au nord et au sud de la Doller, où la lutte d'artillerie s'est maintenue assez vive.

LA GUERRE

La lutte d'artillerie continue en Champagne et en Haute-Alsace

Nous réussissons un coup de main au nord de l'Ailette tandis que les Anglais repoussent un raid ennemi à l'est d'Armentières.

Paris, 25 Février.

M. Klotz, ministre des Finances, a été entendu par la Commission du budget. Ses déclarations ont porté sur les avances à consentir aux gouvernements alliés. Il s'est expliqué longuement sur la dette de la Russie et a indiqué que le gouvernement avait l'intention de payer en mars le coupon domicilié en France.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 25 Février.

Je dois répéter, encore qu'il ne m'est pas possible de répondre par la voie du journal, aux demandes ou aux observations qui me viennent de lecteurs quelques intéressantes qu'elles soient. Cependant, quand elles affectent le caractère de critiques même amicales, je me dois de les relever, justes ou injustes.

J'ai dit que les bolcheviks jouaient une comédie infâme. On a cru voir dans le geste de résistance, esquissé par Trotsky, un démenti à cette affirmation. Le geste faisait partie de la comédie, voilà la vérité. Il n'était là que pour sauver les apparences de la capitulation la plus honteuse que l'Histoire ait jamais enregistrée. J'aurais voulu m'être trompé. Malheureusement, je suis au regret de maintenir mon appréciation qui n'est ni trop sévère ni trop juste. Le deuxième acte de la comédie se jouera à Berlin et consistera en un discours du comte Hertling, qui proférera de terribles menaces pour l'Entente, les Etats-Unis compris.

Le troisième acte sera la tragédie qui se déroulera sur notre front et qui succédera aux rodomontades de l'impérialisme prussien. Je ne crois pas que les événements soient longs à se produire.

La réunion de la Conférence socialiste interalliée de Londres doit être approuvée dans son ensemble. C'est un minimum de revendications et même un minimum excessif. Nous verrons comment l'accueillera la sozialdemokratie. De notre côté, nous devons nous féliciter de voir la classe ouvrière enfin d'accord pour reconnaître et pour affirmer la nécessité de faire régner le droit, de manière à finir la guerre et à en prévenir le retour.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

25 Février.

Ce matin, de bonne heure, un raid ennemi a été repoussé avec pertes à l'est d'Armentières.

L'artillerie ennemie s'est montrée active au sud-ouest de Cambrai et dans le secteur de Messines.

La prochaine offensive

Les troupes turques et bulgares en Belgique

Londres, 25 Février.

On mande d'Amsterdam, 24 février, au Morning Post :

Des troupes bulgaro-turques arrivées récemment à Verviers font partie des troupes concentrées en Belgique.

Liman von Sanders, Boehm Ermolli et Hakki pacha ont inspecté un secteur du front occidental. Hakki pacha est retourné à Berlin, mais von Sanders et Boehm Ermolli restent au quartier général à Spa. Boehm Ermolli recevra prochainement un commandement important sur le front de Belgique. La région industrielle de Westphalie est déclarée région d'étapes.

Sur le Front belge

L'armée belge repousse de violentes attaques allemandes

Paris, 25 Février.

Vendredi soir, après une violente préparation d'artillerie qui dura 50 minutes, les Allemands ont lancé, dans la région de Merckem, deux attaques dirigées vers le bois du Trapèze. Les troupes belges ne se sont pas laissées intimider par l'intensité du tir de barrage et les deux groupes ennemis à effectifs importants ont été accueillis par un feu si nourri des canons et des mitrailleuses belges qu'ils ont renoncé bientôt à leur attaque. Les Belges n'ont subi aucune perte.

Un peu plus tard, dans la même région, une forte patrouille allemande a tenté un coup de main sur Kippe. Elle n'a pas été plus heureuse et a dû faire précipitamment demi-tour. Dans le secteur de Nieuport, au cours de la même nuit, une attaque allemande très énergiquement menée a été dirigée contre les positions belges de l'Huitrière.

Les Allemands s'efforçaient d'aborder les lignes belges et un vif combat à la grenade s'est engagé. Les Belges ont pris rapidement l'avantage. L'ennemi a battu en retraite après avoir subi des pertes importantes. Sur le front de l'Yser, comme ailleurs, les Allemands multiplient les coups de sonde.

SUR LE FRONT ITALIEN

Un grand Conseil de guerre ennemi à Trente

Rome, 25 Février.

On mande de Berne, à l'*Idea Nazionale*, qu'un Conseil de guerre, auquel assisteront l'empereur d'Autriche et les chefs des armées austro-allemandes sur le front italien sera tenu prochainement à Trente.

De la même source, on confirme que le maréchal Mackensen visitera le front italien après le règlement de la question roumaine.

La Capitulation russe

Les socialistes révolutionnaires pour la guerre à outrance

Pétrograde, 25 Février.

Au cours de la discussion de la question de la guerre ou de la paix, au Conseil des commissaires, il semble que les social-révolutionnaires se soient montrés jusqu'au dernier moment partisans de la défense, alors que les bolcheviks ont été en partie dès le début pour la paix séparée à n'importe quel prix.

Cette divergence de vues fait considérer comme probable une profonde crise ministérielle. Mais de façon générale, la première impression à l'Institut Smolny était que les Austro-Allemands, après l'ordre du jour de Léopold de Bavière, repousseraient maintenant la proposition russe et continueraient leur action contre le gouvernement bolchevik.

Trotsky est pour la résistance, mais Lenine veut la paix

Pétrograde 25 Février.

La situation a changé encore une fois du tout au tout. La réponse allemande qu'on n'attendait plus, a raffermi, au sein du Conseil des commissaires la position des partisans de la paix à tout prix et toutes les résolutions tendant à l'organisation de la résistance s'effondrent.

Le parti de la résistance cependant, Trotsky en tête, demeure encore assez fort.

Dans la *Kresnaya Gazeta*, Lenine fait suivre le texte des conditions allemandes de considérations où il rappelle qu'il déclara déjà que la paix serait imposée fatalement à la Russie tôt ou tard, et dans des conditions plus désavantageuses.

« Seuls, dit-il, les phraseurs peuvent insister sur la nécessité de poursuivre la guerre ».

Toute la bourgeoisie russe exulte et triomphe à l'idée de la prochaine arrivée des Allemands. Les aveugles seuls peuvent s'imaginer que la guerre révolutionnaire sans armée n'est pas de l'eau pour le moulin de la bourgeoisie.

A Dwinsk, les officiers se promènent déjà avec leurs épaulettes.

A Registza, les bourgeois ont reçu les Allemands à bras ouverts.

A Pétrograde, sur la perspective Newsky, et dans les journaux bourgeois, tout le monde est joyeux à la pensée du renversement du pouvoir des Soviets par les Allemands.

Que chacun sache donc que quiconque est contre une paix immédiate, même des plus lourdes, veut la perte du pouvoir du Soviet.

« Nous devons accepter cette lourde paix, termine Lenine. Elle n'arrêtera pas la révolution en Allemagne et en Europe et nous permettra de nous atteler à un travail organisateur, pour la création d'une puissante armée révolutionnaire.

En somme, deux tendances sont en présence. La crise latente semble devoir éclater bientôt.

La *Novoya Jyzn*, la *Volia Naroda*, la *Volia Strany*, le *Den*, le *Narodnoie Slovo*, organes socialistes à diverses nuances antibolcheviks ont été fermés définitivement, ainsi que les *Viedomosti* et l'*Echo*.

Les usines de la Briansk et de l'Union

Feuilleton du *Petit Provençal* du 26 Février

— 52 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

Le remède produisit un effet galvanique, un violent tremblement secoua les membres du vieillard, ses yeux se rouvrirent effrayants à voir, il poussa un soupir qui ressemblait à un cri, puis tout ce corps frissonnant rentra peu à peu dans son immobilité.

Les yeux seuls restèrent ouverts.

Une demi-heure, une heure, une heure et demie d'angoisse, Edmond, penché sur son ami, la main appliquée à son cœur, sentit successivement ce corps se refroidir et ce cœur éteindre son battement de plus en plus sourd et profond.

Enfin rien ne survécut ; le dernier frémissement du cœur cessa, la face devint livide, les yeux restèrent ouverts, mais le regard se ternit.

Il était six heures du matin, le jour commençait à paraître, et son rayon blafard, envahissant le cachot, faisait pâlir la lumière mourante de la lampe. Des reflets étranges passaient sur le visage du cadavre, lui donnant de temps en temps des apparences de vie. Tant que dura cette lutte du jour et de la nuit, Dantès put douter encore ; mais dès que le jour eut vaincu, il comprit qu'il était seul avec un cadavre.

Alors une terreur profonde et invincible s'empara de lui ; il n'osa plus presser cette main qui pendait hors du lit, il n'osa plus arrêter ses yeux sur ces yeux fixes et blancs qu'il essaya plusieurs fois mais inutilement de fermer, et qui se rouvraient toujours. Il éteignit la lampe, la cacha soigneusement et s'enfuit, replaçant de son mieux la dalle au-dessus de sa tête.

D'ailleurs il était temps, le geôlier allait venir.

Cette fois il commença sa visite par Dantès ; en sortant de son cachot il allait passer dans celui de Faria, auquel il portait à déjeuner et du linge.

Rien d'ailleurs n'indiquait chez cet homme qu'il eût connaissance de l'accident arrivé. Il sortit.

Dantès fut alors pris d'une indicible impatience de savoir ce qui allait se passer dans le cachot de son malheureux ami ; il rentra donc dans la galerie souterraine et arriva à temps pour entendre les exclamations du porte-clefs, qui appelait à l'aide.

Bientôt les autres porte-clefs entrèrent ; puis on entendit ce pas lourd et régulier habituel aux soldats, même hors de leur service. Derrière les soldats arriva le gouverneur.

Edmond entendit le bruit du lit sur lequel on agitait le cadavre ; il entendit la voix du gouverneur qui ordonnait de lui jeter de l'eau au visage, et qui voyant que, malgré cette immersion, le prisonnier ne revenait pas, envoya chercher le médecin.

Le gouverneur sortit ; et quelques paroles de compassion parvinrent aux oreilles de Dantès, mêlées à des rires de moquerie.

— Allons, allons, disait l'un, le fou a été rejoindre ses trésors, bon voyage !

— Il n'aura pas, avec tous ses millions, de quoi payer son linceul, disait l'autre.

— Oh ! reprit une troisième voix, les linceuls du château d'If ne coûtent pas cher.

— Peut-être, dit un des premiers interlocuteurs, comme c'est un homme d'église, on fera quelques frais en sa faveur.

— Alors il aura les honneurs du sac..

Edmond écoutait, ne perdait pas une parole, mais ne comprenait pas grand chose à tout cela. Bientôt les voix s'éteignirent, et il lui sembla que les assistants quittaient la chambre.

Cependant, il n'osa y rentrer : on pouvait avoir laissé quelque porte-clef pour garder le mort.

Il resta donc muet, immobile et retenant sa respiration.

Au bout d'une heure, à peu près, le silence s'anima d'un faible bruit, qui alla croissant.

C'était le gouverneur qui revenait, suivi du médecin et de plusieurs officiers.

Il se fit un moment de silence : il était évident que le médecin s'approchait du lit et examinait le cadavre.

Bientôt les questions commencèrent.

Le médecin analysa le mal auquel le prisonnier avait succombé et déclara qu'il était mort.

Questions et réponses se faisaient avec une nonchalance qui indignait Dantès ; il lui semblait que tout le monde devait ressentir pour le pauvre abbé une partie de l'affection qu'il lui portait.

— Je suis fâché de ce que vous m'annoncez là, dit le gouverneur, répondant à une certitude manifestée par le médecin, que le vieillard était bien réellement mort ; c'était un prisonnier doux, inoffensif, réjouissant avec sa folie et surtout facile à surveiller.

— Oh ! reprit le porte-clef, on aurait pu ne pas le surveiller du tout, il serait bien resté cinquante ans ici, j'en réponds, celui-là, sans essayer de faire une seule tentative d'évasion.

— Cependant, reprit le gouverneur, je crois qu'il serait urgent, malgré votre conviction, non pas que je doute de votre science, mais pour ma propre responsabilité, de nous assurer si le prisonnier est bien réellement mort.

Il se fit un silence absolu pendant lequel Dantès, toujours aux écoutes, estima que le médecin examinait et palpait une seconde fois le cadavre.

— Vous pouvez être tranquille, dit alors le médecin, il est mort, c'est moi qui vous en réponds.

— Vous savez, monsieur, reprit le gouverneur en insistant, que nous ne nous contentons pas, dans les cas pareils à celui-ci, d'un simple examen ; malgré toutes les apparences, veuillez donc achever la besogne en remplissant les formalités prescrites par la loi.

— Que l'on fasse chauffer les fers, dit le médecin ; mais en vérité, c'est une précaution bien inutile.

Cet ordre de faire chauffer les fers fit frissonner Dantès.

On entendit des pas empressés, le grincement de la porte, quelques allées et venues intérieures, et, quelques instants après, un guichetier rentra en disant :

— Voici le brasier avec le fer.

Il se fit alors un silence d'un instant, puis on entendit le frémissement des chairs qui brûlaient, et dont l'odeur épaisse et nauséabonde perça le mur même derrière lequel Dantès écoutait avec horreur.

A cette odeur de chair humaine carbonisée, la sueur jaillit du front du jeune homme et il crut qu'il allait s'évanouir.

— Vous voyez, monsieur, qu'il est bien mort, dit le médecin : cette brûlure au talon est décisive : le pauvre fou est guéri de sa folie et délivré de sa captivité.

— Ne s'appelait-il pas Faria ? demanda un des officiers qui accompagnaient le gouverneur.

— Oui, monsieur, et, à ce qu'il prétendait, c'était un vieux nom ; d'ailleurs il était fort savant et assez raisonnable même sur tous les points qui ne touchaient pas à son trésor; mais sur celui-là, il faut l'avouer, il était intraitable.

— C'est l'affection que nous appelons la monomanie, dit le médecin.

— Vous n'aviez jamais eu à vous plaindre de lui ? demanda le gouverneur au geôlier chargé d'apporter les vivres de l'abbé.

— Jamais, monsieur le gouverneur, répondit le geôlier, jamais, au grand jamais ! au contraire : autrefois même il m'amusait fort en me racontant des histoires ; un jour que ma femme était malade il m'a même donné une recette qui l'a guérie.

— Ah ! ah ! fit le médecin, j'ignorais que j'eusse affaire à un collègue ; j'espère, monsieur le gouverneur, ajouta-t-il en riant, que vous le traiterez en conséquence.

— Oui, oui, soyez tranquille, il sera décemment enseveli dans le sac le plus neuf qu'on pourra trouver ; êtes-vous content ?

— Devons-nous accomplir cette dernière formalité devant vous, monsieur ? demanda un guichetier.

— Sans doute, mais qu'on se hâte ; je ne puis rester dans cette chambre toute la journée.

De nouvelles allées et venues se firent entendre ; un instant après, un bruit de toile froissée parvint aux oreilles de Dantès, le lit cria sur ses ressorts, un pas alourdi comme celui d'un homme qui soulève un fardeau s'appesantit sur la dalle, puis le lit cria de nouveau sous le poids qu'on lui rendait.

— A ce soir, dit le gouverneur.

— Y aura-t-il une messe ? demanda un des officiers.

— Impossible, répondit le gouverneur ; le chapelain du château est venu me demander hier un congé pour faire un petit voyage de huit jours à Hyères, je lui ai répondu de tous mes prisonniers pendant tout ce temps-là ; le pauvre abbé n'avait qu'à ne pas tant se presser, et il aurait eu son *requiem*.

— Bah ! bah ! dit le médecin avec l'impiété familière aux gens de sa profession; il est homme d'église : Dieu aura égard à l'état, et ne donnera pas à l'enfer le méchant plaisir de lui envoyer un prêtre.

Un éclat de rire suivit cette mauvaise plaisanterie.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

Russe ont été confisquées, les Conseils d'administration ayant refusé de nouvelles ressources financières.

Le Comité des Soviets accepte la paix de l'Allemagne

Pétrograde, 25 Février.

Dans une séance de nuit, le Comité exécutif central des Soviets a approuvé les conditions de paix allemandes par 126 voix contre 85 et 26 abstentions.

La reprise des hostilités

Les Allemands marchent en trois colonnes

Pétrograde, 25 Février.

Après la prise de Dwinsk, les troupes allemandes se sont divisées en trois colonnes qui s'avancent du sud-est pour isoler le front sud-ouest russe, vers Mohilev et Gomel, point important à l'arrière russe, où se trouvent des dépôts de matériel de guerre et d'approvisionnements, ainsi que vers Pskof.

Evacuation du grand quartier général russe

Les premières patrouilles sont arrivées à Regitza, qui a été bombardée par avions. Devant l'avance allemande, le quartier général a quitté en toute hâte Mohilew, qui a dû être occupée aujourd'hui. On signale une activité aérienne du côté de Reval. Pskof est évacué.

La situation en Russie

Prise de Rostoff par les maximalistes

Pétrograde, 25 Février.

La prise de Rostoff, sur le Don, par les troupes des Soviets, le 23 février, est confirmée.

Les combats dans les rues ont pris fin, la victoire étant restée aux forces du Soviet.

L'Allemagne va-t-elle rétablir le tsar sur son trône ?

Paris, 25 Février.

On mande de Stockholm :

Des renseignements rétrospectifs indiquent que le bruit d'une prochaine restauration monarchique, favorisée par l'Allemagne, a couru à Pétrograde après la reprise des hostilités par l'état-major allemand. Ce bruit n'a plus de signification immédiate aujourd'hui, puisque l'Allemagne traite avec le gouvernement bolchevik, mais il peut reprendre quelque consistance dans l'avenir quand les maximalistes auront endossé la honte de la capitulation.

Les pourparlers de paix avec la Roumanie

On ne croit pas qu'ils aboutissent

Zurich, 25 Février.

Les pourparlers de paix commencent aujourd'hui dimanche, à Budapest. Les Conférences, entre le général Averesco, président du Conseil roumain et le maréchal Mackensen, qui ont précédé les négociations de paix proprement dites, n'ont pas donné un résultat bien encourageant pour l'avenir de ses négociations.

On estime à Vienne que les exigences des Roumains sont jusqu'ici inadmissibles et que la Roumanie n'est pas suffisamment préparée à tirer les conséquences nécessaires de sa complète défaite. Une paix de *statu quo* est impossible. En particulier, la restitution de la Dobroudja, par la Bulgarie, exigée par les Roumains, ne peut en aucun cas, être envisagée.

Il est possible que les négociations soient interrompues prochainement par la démission du cabinet Averesco. Elles pourraient être reprises avec un nouveau gouvernement roumain. A Budapest, comme à Vienne, les commentaires des journaux donnent, au sujet des négociations avec la Roumanie, une impression plutôt pessimiste.

Le ministre Averesco négocie avec Mackensen

Zurich, 25 Février.

On mande de Berlin à la Gazette de l'Allemagne du Sud :

Le général Averesco est déjà entré en communication avec le général Mackensen. On a l'impression qu'Averesco n'est pas très accessible aux demandes des Etats centraux. Il paraît avoir apporté un programme fixe de Jassy. Il semble avoir peu de liberté d'action.

Les conditions allemandes

Amsterdam, 35 Février.

Le *Nieuwe Courant*, de La Haye, à propos de la nouvelle reçue récemment de Budapest selon laquelle l'Allemagne aurait l'intention d'exiger du gouvernement roumain l'expropriation des puits de pétrole et leur concession à une firme allemande, dit : Des nouvelles de source privée reçues par les cercles financiers hollandais confirment que l'Allemagne envisage sérieusement la question du monopole du pétrole.

Après avoir expliqué qu'il y a des raisons militaires et industrielles pour que l'Allemagne désire accroître ses intérêts dans les puits de pétrole roumains, le journal signale quels sont les intérêts hollandais et alliés menacés et exprime la crainte que la constitution d'un pareil monopole soit le premier pas vers une guerre économique.

L'ARMEE AMERICAINE SUR LE FRONT

Elles fait ses premières armes

Londres, 25 Février.

Le correspondant de l'Agence Reuter auprès de l'armée américaine en France télégraphiant dimanche soir, dit :

Une de nos patrouilles des forces à l'instruction dans le secteur du chemin des Dames, agissant conjointement avec une patrouille française, sous un commandement français, a pénétré hier matin, de bonne heure, dans les lignes allemandes, en plusieurs centaines de mètres, capturant deux officiers, vingt hommes et une mitrailleuse. Les Américains n'ont subi aucune perte.

Depuis plusieurs jours, assez violent feu d'artillerie ennemie et bombardement du secteur américain du Nord-Ouest, où l'ennemi a renforcé son artillerie.

Londres, 25 Février.

On mande de Washington en date du 25 : Dans le communiqué hebdomadaire publié aujourd'hui, M. Baker dit : Les troupes américaines prennent part toujours avec plus d'importance dans les opérations du front Ouest. On signale la présence de troupes d'infanterie dans un secteur très important de la région du chemin des Dames. De nombreuses opérations de patrouille couronnées de succès ont été exécutées.

M. Baker ajoute : Il est utile de noter que nos forces opérant dans ce secteur, un des plus actifs de tout le front français, se sont acquittées de leur tâche tout à leur honneur.

Les Manœuvres allemandes en France

L'AFFAIRE DE SAINT-ETIENNE

Une protestation des syndicats de la Loire

Saint-Etienne, 25 Février.

Le Comité intercorporatif et l'Union départementale des Syndicats de la Loire, communiquent aux journaux une protestation dans laquelle il est dit :

Chaque fois que l'on parle d'espionnage ou de défaitisme, on se croit dans l'obligation d'y mêler les milieux ouvriers, et de viser par des réticences et des sous-entendus à atteindre et à salir les militants qui n'ont pas la même manière de voir et de penser que les dirigeants sur la guerre.

Nous protestons contre de semblables procédés. Nous ne prétendons pas que des manœuvres allemandes n'aient pas pu se produire dans le sens signalé, mais nous les ignorons complètement. Nous déclarons simplement que nous attendons avec calme les précisions que les autorités compétentes ont le devoir de fournir.

Cette protestation est signée : Pour le Comité intercorporatif : J. Spriet ; Pour l'Union départementale des Syndicats de la Loire : Flageollet.

Les tracts défaitistes venaient de Suisse

Lyon, 25 février.

L'affiche défaitiste qui a été répandue récemment dans la contrée Sud-Est, a été expédiée de Lyon avec un « placard » sur papier pelure et une note dactylographiée. Le service de la Sûreté ayant recueilli ces documents, a exercé une surveillance pour arrêter les individus apposant cette affiche. Il est démontré que toutes ces pièces sont d'origine allemande et, que pour parvenir d'Allemagne en France, elles avaient été dissimulées dans les colis destinés à la foire de Lyon et munis de l'estampille de garanties de la société de surveillance suisse, ce qui les dégageait de toute suspicion et évitait leur vérification. L'enquête vient d'aboutir à une piste que suit la Sûreté.

La Conférence socialiste interalliée de Londres

Une déclaration de M. Macdonald

Londres, 25 Février.

Le leader socialiste, M. Ramsay Macdonald, parlant à Leicester, samedi, a dit : que les travailleurs n'entreraient pas en négociations avec la caste militaire prussienne, mais l'orateur a fait appel au peuple allemand, le défiant d'opposer un refus aux revendications du droit. La Conférence socialiste internationale désire tout particulièrement que sa déclaration parvienne en Allemagne, mais M. Macdonald ne croit pas que la réponse de la démocratie allemande sera l'expression des vues du gouvernement impérialiste allemand.

Les délégués italiens mécontents

Londres, 25 Février.

Suivant le correspondant travailliste du *Daily Telegraph*, les délégués italiens ne seraient pas satisfaits de la manière dont les revendications de l'Italie sur le Trentin ont été reconnues dans le mémorandum des buts de guerre adopté par la Conférence socialiste travailliste interalliée.

Les buts de guerre des peuples de l'Entente

Londres, 25 Février.

Les buts de guerre formulés par la Conférence socialiste interalliée, disent les *Daily News*, diffèrent de ceux acceptés en décembre 1917 par la Conférence travailliste britannique. D'abord, le nouveau mémorandum traite de la question de l'Alsace-Lorraine d'une manière beaucoup plus approfondie. La seconde différence importante réside dans la question des colonies africaines que la Conférence, au lieu de les confier à l'autorité de la Ligue des nations, veut rendre à leurs anciens possesseurs, à condition qu'un contrôle international empêche les abus. Pour les deux questions, la modification est décidément une amélioration et elle est basée sur la clairvoyante appréciation de faits et de problèmes très délicats.

Les résultats

Londres, 25 Février.

Les organisateurs de la Conférence interalliée des socialistes et travaillistes ont le droit de se féliciter des résultats obtenus, dit le *Times*. En premier lieu, ils sont arrivés à un accord, ce qui constitue en soi un triomphe d'une grande importance. Ensuite, ils ont obtenu ce résultat, non en réduisant les demandes formulées dans le mémorandum des travaillistes britanniques à quelques généralités insignifiantes, mais plutôt en donnant à ce mémorandum plus de force et d'ampleur. Dans son ensemble, le nouveau mémorandum est raisonnable et sain. La question est de savoir quelle réponse les socialistes allemands feront à ce document remarquable. Il est indéniable qu'il constitue de la part de la démocratie un défi et que les socialistes allemands ne pourront guère l'ignorer.

Les Scandales

La santé de M. Caillaux

Paris, 25 Février.

Dans la soirée d'hier, M. Caillaux a été pris de vomissements. Cette indisposition remonte à trois jours. Le docteur Socquet a visité le malade. On ne diagnostique pour le moment rien de grave. Cependant notons que dès hier les bruits les plus alarmants couraient sur la santé de M. Caillaux.

L'*Œuvre* dit d'autre part : « On annonce que l'état de santé de l'ancien président du Conseil serait assez mauvais depuis quelques jours. Toute la nuit dernière il a souffert de fièvre et de vomissements. Les symptômes généraux qu'il a présentés ont été, paraît-il suffisamment caratéristiques pour que ses amis et ses défenseurs aient cru devoir demander une analyse chimique aux fins d'en déterminer la cause. Mieux vaut évidemment écarter toute suspicion en prenant dès l'origine toutes les précautions possibles. »

Un Enseigne de Vaisseau français s'évade d'Allemagne

Paris, 25 Février.

Le *Petit Parisien* annonce que l'enseigne de vaisseau Teste s'est évadé d'Allemagne. Il avait été blessé et fait prisonnier au cours d'une reconnaissance en hydravion, le 26 mai 1917.

Le second-maître Amiot, qui l'accompagnait dans son raid, et avait été fait prisonnier avec lui, s'est également évadé et est arrivé en France quelques jours avant l'enseigne Teste.

Un Transatlantique fait naufrage à Terre-Neuve

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 25 Février.

Le transatlantique *Florizel*, allant de Saint-Jean à New-York, a fait naufrage près du cap Race. On a lieu de croire que tous ceux qui étaient à bord, soit quarante passagers et soixante hommes d'équipage ont péri.

CENT SOIXANTE-QUATORZE VICTIMES

New-York, 25 Février.

Le transatlantique *Florizel* s'est échoué au cap Race dimanche de bonne heure. On croit qu'il est entièrement perdu. Des corps de naufragés ont été rejetés à la côte. Les témoins du naufrage disent qu'il n'y a pas d'espoir qu'aucun passager ou membre de l'équipage ait été sauvé. Parmi les passagers se trouvaient plusieurs personnages importants. Les hommes de l'équipage étaient pour la plupart originaires de Terre-Neuve. La pointe de Preshwaten, où le bateau a fait naufrage, est située à sept milles au nord du cap Race et à plusieurs milles de tout endroit habité.

Un autre vapeur a été envoyé sur les lieux du sinistre. Une tempête violente faisait rage à ce moment. De la côte, on pouvait voir les naufragés arrachés du pont et de la mâture par le vent et lancés à travers l'espace. L'état de la mer rendait les secours impossibles.

Un peu plus tard, le *Florizel* était réduit en pièces. Des agents de la ligne de la Croix-Rouge de New-York rapportent que le *Florizel* quitta Saint-Jean samedi soir de bonne heure et que, dimanche matin, un radiogramme fut reçu à Halifax, disant qu'il s'était échoué et qu'il était presque entièrement détruit. Ces agents ajoutent que le navire pouvait prendre à bord au maximum cent dix passagers ; ils croient que le nombre des passagers était cette fois moins élevé que d'habitude, car une épidémie régnant à bord rendait la vaccination nécessaire. A midi, les agents ont reçu une dépêche disant que le bateau était peu éloigné de la côte, mais que la mer était si mauvaise qu'il était impossible de mettre des canots à la mer ou d'envoyer des canots de sauvetage de la côte, l'eau envahissant la poupe du navire.

Londres, 25 Février.

On mande de Saint-Jean-de-Terre-Neuve que le *Florizel* est perdu corps et biens avec toutes les personnes qui étaient à son bord, soit : L'équipage qui se compose de soixante-dix hommes ainsi que cinquante passagers de 1re classe et vingt-sept de 2e classe. Parmi les passagers se trouvaient M. John Mann, directeur gérant du Bowring Bros, propriétaire du bateau avec sa fille. Il y avait aussi à bord vingt-sept membres des maisons de commerce de Saint-Jean en route pour les affaires du Canada et d'Amérique.

Les Médailles d'honneur aux Marins du Commerce

Paris, 25 Février.

M. Bouisson, commissaire aux Transports maritimes et à la Marine marchande, a décidé de reprendre la concession des Médailles d'honneur des marins de commerce, suspendue depuis le début des hostilités. On sait que cette distinction honorifique, instituée par la loi du 14 décembre 1901, est accordée aux vieux navigateurs et pêcheurs à la mer, réunissant plus de 25 années de services à la mer, et qu'elle correspond à la Médaille d'honneur décernée aux ouvriers et employés comptant plus de 30 années consécutives dans le même établissement industriel ou commercial. La prochaine promotion des médaillés aura lieu dans le courant de mai 1918.

Les Receveurs Buralistes

Nous recevons avec prière d'insérer

Par lettre autographe n° 357, les intéressés ont eu connaissance que : « En vue d'atténuer, pour les gérants et les titulaires de débits de tabacs, les conséquences de la crise, résultant du défaut d'approvisionnement de produits du monopole, le ministre a décidé que les gérants, qui accepteront le nouveau régime, devront verser au Trésor, à titre de redevance, entre les mains des entreposeurs, 3 fr. 50 pour cent, en sus du montant de leurs achats. Le Trésor se chargerait de désintéresser les titulaires ».

Il ressort de cette lettre circulaire que la décision prise par l'administration en faveur des titulaires de débits simples et des receveurs buralistes qui font gérer, en faveur également des gérants, laisse subsister une lacune fort regrettable.

En effet, les petits receveurs buralistes, les plus nécessiteux par conséquent, ceux qui gèrent eux-mêmes leur débit, qui déjà ont été impitoyablement exclus de l'indemnité de cherté de vie, seraient-ils une fois encore, oubliés ou sacrifiés ? C'est pourquoi nous ne saurions trop insister auprès de nos adhérents et aussi des collègues non adhérents encore à l'Union générale des R. B. de France, pour les inviter à s'unir dans le but d'obtenir des pouvoirs publics, les satisfactions que justifient, pour tous les R. B., les nécessités du moment.

Une grande réunion aura lieu à Marseille, dimanche prochain, 3 mars, à 9 h. 30 du matin, Grande Brasserie du Chapitre. Tous les R. B. du département des Bouches-du-Rhône sont instamment priés d'y assister.

La cotisation pour 1918 est en recouvrement. Prière d'en adresser le montant (3 fr. 15) au trésorier, Ribet, R. B. à Orgon, d'ici au 31 mars. Ce délai passé, elle sera encaissée par les soins de la Poste.

Pour l'U. G. des R. B. de France,

D. Malan, à Rognonas.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

CONCERTS CLASSIQUES. — Dimanche prochain, 3 mars, concert avec le concours de M. Marcel Dupré, organiste, et de M. Zino Francescatti, violoniste. Location, 4, rue Montgrand, Téléphone, 1700.

OPERA DE MARSEILLE. — Ce soir, à 8 h. 15, pour les débuts de notre concitoyenne Mlle Fredenucci, *Mignon*, avec Mlle Chambellan, le ténor Lemaire, la basse Arnal.

THEATRE DU GYMNASE. — Aujourd'hui et demain, dernières de la *Dame de chez Maxim's*, avec Betty Daussmond.

VARIETES-CASINO. — Aujourd'hui et demain, en soirée, à 8 h. 30, et après-demain jeudi en matinée et en soirée, dernières irrévocables de *C'est Nature*. A partir de vendredi Dranem et son excellente troupe.

CHATELET-THEATRE. — A 8 h. 15, *Zaza*, avec Mme Monys-Prad. Prochainement *La Rabouilleuse*, avec Paul Mounet, de la Comédie-Française.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 30, Jimmy Flechter; Daisy Moutho; Mery and Glad; Oregon et sa cantinière.

ALCAZAR LEON DOUX. — En matinée et soirée *L'Apre Lutte*, 4 actes (vue nouvelle); *Charlot garçon de Rayon*, comique, etc.

LES PRETENTIONS DE LA Cie DES DOCKS

Les Explications de la Direction

Nous avons reçu de la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille, la lettre suivante :

Marseille, le 22 février 1918.

Monsieur le Directeur,

Je vous serais obligé de bien vouloir accueillir la réponse de ma Compagnie aux articles du *Petit Provençal* des 5 et 17 février.

Votre collaborateur semble considérer que la création d'ateliers aux bassins de radoub constituerait un monopole dangereux. Laissez-moi observer que ces ateliers, au point de vue du régime douanier, seraient placés nécessairement sous le régime des autres ateliers de la ville. Ils seraient, il est vrai, plus à proximité des navires à réparer. Mais, pas plus que les « Terminus » n'ont ruiné l'industrie hôtelière, ils n'auraient pour effet, sur les surfaces d'ailleurs limitées dont ils disposeraient, de ruiner les industries similaires établies à Marseille. Il s'agit non de créer un monopole, mais de réaliser une amélioration, déjà réalisée dans bien des ports. Le *Petit Provençal* ne saurait, en aucun cas, se faire l'adversaire d'un progrès.

En ce qui concerne la demande de majoration de tarifs formulée par ma Compagnie, l'article du 17 février énonce « que là où elle tend à se distinguer des autres, c'est quand elle prétend faire supporter ce supplément de débours par le public ».

Vous êtes ici mal informé, Monsieur le Directeur. Depuis qu'a été consentie, le 7 juin 1917, l'indemnité de cherté de vie (2 fr. par jour), au personnel de la manutention, d'accord avec les représentants du commerce et des services publics intéressés, réunis dans une séance spéciale de la Chambre de Commerce, tous les entrepreneurs du port ont relevé les prix de leurs manutentions, en proportion des suppléments de salaires dont leurs agents et ouvriers ont bénéficié. La Compagnie demande donc simplement à faire ce que les autres entrepreneurs de manutention font depuis plus de huit mois.

Quant à la répercussion sur le prix des marchandises, quel peut être l'effet d'un supplément de taxe qui, par exemple, pour les céréales, serait de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 par mille kilogrammes valant 600 fr. ?

J'entends bien qu'à vous lire les Docks de Marseille devraient renoncer à être indemnisés, en raison du peu d'importance des sacrifices qui leur seraient demandés. Or, ces sacrifices s'élèvent, vous le savez et vous le dites, à plus de 1 million 500.000 fr. par an, alors que nos dividendes des cinq dernières années ont varié de 1.437.920 à 1.788.825 fr. Les 1.500.000 fr. dont il s'agit représentent plus que le dividende de 20 fr. des exercices 1912 à 1914.

Il est vrai que pour les deux suivants, il a été distribué environ 350.000 à 360.000 fr. de plus que précédemment, soit brut 25 fr., c'est-à-dire, en en déduisant les impôts, moins de 5 %, ce qui ne saurait être, malgré ce que pense votre rédacteur, une excellente affaire pour les actionnaires au moment où la rente sur l'Etat rapporte net 5 3/4 %.

Mais combien plus larges sont les parts que la Compagnie a faites à son personnel et aussi, nous allons le démontrer, à l'Etat ?

Les charges nouvelles qu'elle a assumées au profit de son personnel pendant les trois premières années de guerre, à raison d'augmentation de traitement, d'allocations aux mobilisés et d'avantages divers aux agents en service, titulaires ou auxiliaires, se montent actuellement à 520.000 fr. par an, dont elle n'a jamais songé à demander d'être couverte. La majoration de tarifs ne sera, en effet, la contre-partie que de l'indemnité de cherté de vie qui se superpose à ces premiers sacrifices.

Quant à la part de l'Etat, la Compagnie, du 1er août 1914 au 30 septembre 1917, a engagé 3.484.847 fr. de dépenses dans les concessions qui feront gratuitement retour au domaine public. Ces 3 millions et demi doivent s'ajouter aux 67 millions qu'elle avait déjà dépensés dans le port de Marseille, dont 10 millions de dépenses d'infrastructures, creusement de bassins, constitution de quais, qui, dans les autres ports de France, sont restés à la charge de l'Etat. C'est ainsi qu'elle a puissamment aidé au développement des installations maritimes de Marseille et s'est efforcée d'apporter constamment à l'outillage des Docks les derniers perfectionnements, plus nécessaires que jamais, en temps de guerre, à la célérité des opérations et au bon renom de notre port.

Veuillez agréer, etc.

Le directeur de l'exploitation.

Signé : CAHIER.

Ainsi qu'on le voit, la Compagnie des Docks n'infirme aucunement les chiffres que nous avons donnés, ce qui est pour nous un point essentiel.

Pour ce qui est des ateliers de réparation et construction qu'elle projette d'établir, nous persistons à estimer que cela constituerait bel et bien un monopole. Que ces ateliers soient soumis au même régime douanier que les autres, nous n'en doutons pas, les règlements de douane étant égaux pour tous ; mais comme le reconnaît la Compagnie elle-même, les dits ateliers seraient situés « à proximité des navires », ce qui les placerait dans une situation privilégiée, et c'est précisément ce que nous ne pouvons admettre.

La Compagnie des Docks invoque l'exemple des Terminus. On n'a jamais dit que les Terminus ne constituent pas en fait un monopole par rapport aux autres hôtels de la ville, qui firent entendre en temps voulu, de véhémentes protestations.

Le *Petit Provençal* n'est pas l'adversaire du progrès, bien au contraire, mais reste à savoir si l'établissement des ateliers de la Compagnie des Docks constituerait un progrès pour Marseille. Nous l'avons dit et nous le répétons : Si la Compagnie des Docks a en vue l'intérêt de notre port, qu'elle apporte à ses formes de radoub les perfectionnements d'outillage que les industries métallurgiques intéressées réclament depuis longtemps. Tout le reste, nous ne craignons pas de le dire, n'est qu'un « bluff » intéressé.

Quant au relèvement des tarifs que réclament les Docks, nous ferons remarquer d'abord que si les entrepreneurs du port ont relevé les prix de leur manutention pour faire face aux dépenses exceptionnelles voulues par la guerre, ces entrepreneurs ne sont ni une société par action ni un monopole concédé par l'Etat.

En second lieu, la Compagnie des Docks veut bien convenir qu'elle a distribué à ses actionnaires, pendant l'exercice 1915 et 1916, 350 à 360.000 francs de plus que lors des deux années précédentes. Cet aveu que la Compagnie des Docks n'a pu éviter de faire (puisque nous fournissions des chiffres exacts) nous permet de répéter ce que nous avons dit que puisque la Compagnie des Docks doit à la guerre une augmentation de bénéfices, elle doit prélever sur ces bénéfices la somme nécessaire à améliorer le sort de son personel avant d'avoir recours pour cela à l'augmentation de ses tarifs, augmentation qui pèse finalement sur le consommateur.

La Compagnie des Docks n'admet pas que nous disions que l'élévation de son dividende de 20 à 25 francs (par action) constitue une excellente affaire pour les actionnaires. Elle nous permettra cependant de noter que ses actions qui, en décembre 1912, étaient cotées en Bourse 390 francs, étaient cotées 495 francs au 10 février 1918. Si c'est là une mauvaise affaire, nous confessons volontiers que nous n'entendons rien à la finance.

Mais nous élargissons le débat et nous disons en concluant : La Compagnie des Docks quoiqu'elle en proteste, a réalisé des bénéfices dus à la situation de notre port pendant la guerre ; elle bénéficie d'une concession avantageuse ; elle ne saurait donc *sous aucun prétexte* et même en jouant sur les chiffres, se comparer à un industriel ordinaire et demander au public de l'aider à supporter les charges nouvelles créées par ce même état de guerre.

Quand il sera démontré que les actionnaires des Docks sont lésés par les deux francs par jour que la Compagnie donne à ses employés « au-dessus de 17 ans » et qu'elle ne peut plus, sans risques graves, faire face à son exploitation, nous nous apitoierons sur son sort et admettrons ses revendications.

D'ici là, nous maintenons entière notre appréciation.

MAX AUBRAY.

Notules Marseillaises

Lenteurs administratives

Depuis près d'un mois, l'agence Blanc a commencé la distribution des nouvelles cartes de sucre. Cette opération est loin d'être terminée, et l'on dit, à la Mairie même, qu'elle ne le sera pas avant le milieu du mois de mars.

Nous reconnaissons que cette distribution est longue, dans une ville de l'importance de la nôtre. Mais nous avons le droit de demander, avec tous les intéressés, comment on procédera, pour que ceux qui n'ont pas la nouvelle carte, puissent, néanmoins, se faire remettre les 250 grammes de sucre par personne applicables à la deuxième quinzaine de février. On ne pourra pourtant pas les en priver, parce que les lenteurs administratives les ont nantis trop tard de la carte.

En août dernier, à ceux qui se présentèrent après les délais, on enleva un coupon. Il y avait de leur faute, et, si le procédé n'était guère régulier, du moins pouvait-on leur reprocher une indolence personnelle. Mais maintenant que l'Administration seule est responsable du dépassement des délais, ce reproche ne peut plus être adressé aux intéressés.

Il y aura donc lieu de permettre en mars l'emploi des coupons de février. Ce sera de toute justice.

Chronique Locale

La Température

Ciel peu couvert, hier à Marseille. Le thermomètre marquait 9°3 à 7 heures du matin, 14°2 à 1 heure de l'après-midi et 9°8 à 7 heures du soir. Maximum 15°4, minimum 6°2. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 768m/m 1, 766m/m 7 et 764m/m 8. Un vent de Nord-Ouest assez fort a régné pendant toute la journée.

Le Conseil municipal est convoqué pour le vendredi 1er mars 1918, à 5 heures du soir, en séance publique.

Pour l'Orphelinat Laïque des Bouches-du-Rhône. — Les jeunes gens de la classe 19 de Miramas, à l'occasion du passage devant le Conseil de revision viennent d'avoir un geste vraiment touchant qui mérite d'être signalé. Dans un bel élan de générosité patriotique, en vue de soulager les plus innocentes victimes de la guerre, les orphelins, ont organisé une collecte au profit de l'Orphelinat Laïque des Bouches-du-Rhône, qui a produit vingt-cinq francs. Au nom des conscrits de Miramas, M. Marseille Alexandre fils vient d'adresser cette somme au président de l'Orphelinat Laïque des Bouches-du-Rhône. Toutes nos chaudes félicitations à ces braves petits conscrits.

Conseil de guerre. — Dans son audience d'hier, le 1er Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Molard, a prononcé les jugements suivants :

H... C..., caporal au 22e indo-chinois, abus de confiance, deux ans de prison. Chargé par un homme de son escouade d'adresser à ses parents un mandat de cent cinquante francs, en a envoyé cinquante et a gardé le reste.

Six soldats de régiments divers, inculpés de désertion, ont été condamnés à des peines variant entre deux mois de prison et cinq ans de travaux publics.

L... G..., du 114e d'artillerie lourde poursuivi pour vol d'un colis à la gare, alors qu'en réalité il l'avait ramassé à terre pour le remettre à qui de droit, a été acquitté.

Nous apprenons avec peine la mort de M. Paul Angulanty, collaborateur de la maison Roussel et Rebufat de notre ville, depuis plus de 40 ans. Ce bon serviteur, qui a contribué au développement de cette importante maison, emporte les regrets de ses patrons qui le tenaient en haute estime et les sympathies du personnel sous ses ordres. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances. Les obsèques auront lieu ce matin, à 10 heures, rue Langeron, 6.

Arrestation d'un minotier. — Sur mandat d'arrêt de M. Castets, juge d'instruction, il a été procédé, hier, à l'arrestation d'un minotier de notre place, M. Edouard Discazeaux, demeurant rue de la Conception, 6. M. Discazeaux est accusé d'avoir vendu de la semoule et des farines au-dessus du prix taxé. Après lui avoir fait subir un premier interrogatoire d'identité, M. Castets l'a fait écrouer à la prison Chave.

Chemins de fer P.-L.-M. — La Compagnie P.-L.-M. a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à partir du mercredi 27 février courant, les expéditions de grande vitesse (à l'exclusion des soieries, des valeurs, de la marée et des colis postaux) à destination : 1° De la ligne de Vintimille ; 2° De la ligne des Alpes ; 3° De la ligne de Tarascon à Cette et embranchements et au delà vers le réseau du Midi ; 4° De la ligne des Cévennes jusqu'à Clermont-Ferrand et au delà vers les réseaux du Midi, d'Orléans et de l'Etat seront reçues au hangar 14 de Marseille-Saint-Charles P. V. (entrée par la porte de la rue Guibal).

Par suite, la remise de ces expéditions au hangar 6 (côté rue des Abeilles) cessera le mardi 26 février, à 20 heures.

Octroi. — Les employés de la force active de l'Octroi sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu les 27 et 28 courant, à 6 heures du soir, au bar Blanc, boulevard Dugommier.

Capitaines au long-cours et officiers mécaniciens. — Les capitaines au long-cours sont priés de se rendre à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir mardi 26, au siège du Syndicat. Présence indispensable.

Les officiers mécaniciens brevetés, syndiqués de la marine marchande sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui mardi 26, à 5 h. 30 du soir, au siège du Syndicat. Ordre du jour : Compte rendu du secrétaire général de son voyage à Paris.

Débitants de Boissons. — Les débitants de la 17e circonscription de police se réuniront aujourd'hui mardi, à 2 heures 30 du soir, bar Vitte, avenue du Prado, 127. Ceux de la 21e circonscription se réuniront mêmes jour et heure, bar Laureus, à Saint-Barnabé.

Les débitants de la 22e circonscription de police se réuniront le mercredi 27, à 2 heures 30, bar Se..., Grand'Rue de Saint-Just, 1. Ceux de la 25e circonscription se réuniront mêmes jour et heure, bar des Mûriers, à Saint-Antoine.

Ordre du jour de ces réunions : Les nouveaux droits sur les boissons; élévation du tarif des consommations; élection d'un délégué au Conseil; questions diverses.

Ligue des Droits de l'Homme. — M. Devillar, rédacteur en chef du *Rappel*, fera une causerie d'actualité à la brasserie du Chapitre demain, à 8 heures 15. Les ligueurs, qui n'ont pas encore reçu leur carte, sont priés de la retirer au siège social, cours Lieutaud, 80, tous les jours, de 5 heures à 7 heures.

Notes d'art. — La Galerie Grignan, 60, rue Grignan, expose deux estampes et une esquisse à l'aquarelle de J. Peské; la valeur de ce maître peintre-graveur vient d'être consacrée à nouveau par l'entrée à la Bibliothèque Nationale, cabinet des estampes, d'une collection des types indous des armées britanniques.

Nous avons signalé, ces jours derniers, l'arrestation d'un nommé Marius Forer, au domicile duquel avaient été trouvées de nombreuses marchandises dont il s'agissait de vérifier la provenance. A la suite de l'enquête judiciaire dirigée par M. Possel, juge d'instruction, Marius Forer vient d'être mis en liberté provisoire en attendant la clôture de l'information.

Ouvroir municipal du quartier Saint-Lazare. — Les ouvrières inscrites de l'Ouvroir municipal du quartier Saint-Lazare sont invitées à se présenter après-demain jeudi 28 février courant, de 8 h. à 11 h. du matin, au local de cet Ouvroir, cours Devilliers, 66 (Ecole pratique de jeunes filles) pour prendre livraison de divers objets à confectionner pour le service de l'Intendance.

La Société des Excursionnistes Marseillais organise pour dimanche, 3 mars, un critérium de marche en montagne, à l'intention de ses adhérents des classes 1919 et 1920. Cette manifestation patriotique est assurée du plus complet succès à en croire l'empressement qu'ont mis à s'inscrire ceux qui, demain, porteront le glorieux uniforme français. De nombreux prix de valeur, offerts par de généreux donateurs, seront distribués à tous les participants.

Petite Chronique. — M. J. Ambanopulo, industriel, a versé à la caisse de retraites des sapeurs-pompiers la somme de deux cents francs, à la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans son usine, boulevard Saint-Charles, 5, le 18 courant.

M. Landreat, inspecteur primaire, fera jeudi matin, à 10 h. 30, au Lycée de jeunes filles, une conférence sur : « L'Ecole américaine et ses méthodes ».

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Carte de pain.* — Les chefs de famille qui ne se sont pas encore procuré en temps voulu la carte de pain, peuvent la demander à la Mairie (premier étage), aujourd'hui et demain seulement en présentant la carte provisoire dont ils sont munis ou leur carte de sucre. Les chefs de famille désirant changer de boulanger pourront également le déclarer à la Mairie dans le même délai. Les tickets de pain pour permissionnaires ou passagers seront délivrés par les bureaux de l'octroi à partir du 1er mars.

Marché aux porcs. — Au marché aux porcs d'avant-hier, dimanche, il a été apporté 218 porcs, qui se sont vendus de 45 fr. à 55 fr. pièce. Les autres gras et maigres, ont atteint les prix de 400 francs et 410 francs les 100 kilos.

L'Ecole des Beaux-Arts de Marseille et la Foire de Lyon

L'Ecole des Beaux-Arts et des Arts appliqués de Marseille doit participer à la Foire de Lyon (section de l'Enseignement technique), qui s'ouvrira le mois prochain. A cet effet, outre les travaux d'élèves exécutés dans les classes d'architecture, de décoration et des Arts appliqués, qui figureront à la dite Exposition, divers concours ont eu lieu. Il a été décerné les prix suivants :

Section sculpture (mixte). — 1er prix *ex-æquo*, Mlle Roche Henriette, M. Wanner Pierre.

Concours Delanglade (une pendule). — 2e prix *ex-æquo*, MM. Ruau Roland, Barthélemy Casimir.

Concours Gonzalès (médaille). — 1er prix avec félicitations, Mlle Dianoux Rose ; 2e prix *ex-æquo*, Mme Robin Jeanne, M. Emily Raoul.

Concours Granoux (applique électrique). — 1er prix, M. Berthon Maurice ; 2e prix, M. Barthélemy Casimir ; 3e prix Mlle Dianoux Rose ; 4e prix *ex-æquo*, M. Allar Jean, Mme Robin Jeanne.

Section des Arts Décoratifs (mixte). — *Concours Moullot* (affiche Savonnerie Marseillaise). — 1er prix, M. Villameur Gustave ; 2e prix, Mlle Lestang Marie ; 3e prix *ex-æquo*, Mlle Corradini Marthe ; M. Harrel Louis ; 4e prix, Mlle Terme Adrienne.

Fédération départementale du Prolétariat de l'Etat, du département et des communes

On nous communique :

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence du camarade Agranier, des douaniers, devant plus de 5.000 travailleurs. Dix-huit syndicats et groupements corporatifs sont représentés officiellement.

Après quelques mots de remerciements, le président donne la parole au secrétaire Matton, des ouvriers civils des magasins de la guerre, qui rend compte à l'assemblée des démarches et travaux accomplis par le Conseil de la Fédération au sujet de la loi déposée par le ministre des Finances, tendant à élever les indemnités de vie chère allouées aux travailleurs de l'Etat, à la somme de 2 fr. 50 par jour. Les conclusions du Conseil sont que cette somme est insuffisante et doit être être portée à 5 francs par jour pour tous, permanents et temporaires.

Tour à tour, Neloux, des cheminots; Ambrosini, des travailleurs municipaux; Arthaud, des agents des P. T. T.; Galli, des Contributions indirectes; Boyer, des ouvriers des P. T. T.; Audoye, des instituteurs démontrent l'impérieuse nécessité qu'il y a pour les travailleurs de l'Etat, du département et des communes, à rester fermement groupés et à s'unir à tous les syndicats de l'industrie privée dans la Bourse du Travail, sous la bannière de la Confédération Générale du Travail.

La séance est ensuite levée après l'adoption, à l'unanimité, de deux ordres du jour, l'un demandant que les indemnités temporaires de vie chère soient portées à 5 fr. par jour à partir du 1er janvier 1918 et qu'elles soient données à tous les travailleurs permanents et temporaires ainsi qu'à tous les mobilisés; que les veuves d'employés de l'Etat morts à la guerre ou des suites de la guerre bénéficient de cette indemnité de vie chère et des indemnités pour charges de famille quelle que soit la date de la mort de leur mari; que les travailleurs de l'Etat mis à la retraite et leur famille bénéficient d'avantages parallèles.

L'autre affirmant l'union du prolétariat des fonctionnaires avec le prolétariat de l'industrie privée organisé dans les Bourses du Travail et la C. G. T.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 26 Février

— 45 —

Diane-la-Pâle

DEUXIEME PARTIE

La joie d'aimer

Il s'arrêta. Une exclamation venait de l'interrompre.

Les jeunes filles venaient de se regarder avec une profonde surprise.

— Et le jeune homme, dit la plus pâle, s'appelle Antonio ?

Ce fut autour de Philippe de tressaillir.

— Vous les connaissez ?

— Oui.

— Vous savez où il me serait possible de les rencontrer ?

Elles échangèrent de nouveau un regard, mais cette fois dans leurs yeux il y avait une lueur de gaieté.

Voici Claire d'Héribaud, qui vous a sauvé.

— Et vous ?

— Je suis Diane, sa sœur.

— Enfin ! dit-il avec un cri de joie.

— Mais vous, monsieur, qui êtes-vous, pour vous intéresser à notre sort ?

— Je suis le fils de Jean Bartoli, qui fut le frère d'adoption de Laurence d'Héribaud votre mère.

— Nous ne le connaissons pas et nous ne l'avons jamais vu. Cependant, lorsque nous habitions Zicavo, plusieurs personnes nous ont parlé de lui. Que veut-il de nous et pourquoi êtes-vous venu ?

— Mon père aimait beaucoup votre mère. Il a su combien était grand votre dénuement...

— Nous ne nous plaignons pas.

— Oui, vous êtes fières et courageuses, tout le monde me l'a dit à Zicavo... Et, vous sachant malheureuses, mon père m'a dit : « Va et retrouve-les, et ne reviens pas sans elles. Je suis riche, heureusement. En gagnant ma fortune, en accumulant mes revenus, je ne pensais pas à toi seulement, mon fils. Je pensais à Claire, à Diane, à Antonio. Je travaillais pour eux. Va et ramène-les en France. Ils trouveront ici le calme et le bonheur, et à l'avenir, qui peut-être leur paraît sombre, ils ne penseront plus désormais qu'avec sécurité.

— Mais votre père est un étranger pour nous.

— Il vous aime comme s'il était votre père, sans cesse il me parlait de vous... Il n'a cessé, depuis vingt ans, d'être en communication avec vous, sans que vous vous en soyez douté, grâce à sa mère, grâce à des amis de Zicavo.

— On nous l'a dit aussi, en effet.

— Puis sans être directement de votre famille, sans être attaché à vous par les liens du sang, n'était-il pas l'ami d'enfance de votre pauvre mère ?... n'était-il pas son frère ?... Tous ceux de Zicavo vous raconteront combien était grande l'affection qu'ils avaient l'un pour l'autre. On les voyait partout ensemble. Ils ne se quittaient jamais. Cette affection, mon père l'a reportée sur vous, sur Antonio. Venez, il vous attend. Ne gâtez point par un refus, par des scrupules, ce qui fut le rêve de sa vie tout entière.

— Ce serait un tel changement dans notre existence, monsieur, que nous ne pouvons accepter sans y avoir longuement réfléchir. Mais que nous refusions ou que nous acceptions, vous avez droit à notre reconnaissance et nous serons bien heureuses de rendre à votre père l'amitié qu'il avait pour notre malheureuse mère.

— Et vous me ferez connaître votre réponse ?

— Bientôt... lorsque vous serez debout.

Elles gardèrent le silence, tout à leurs réflexions.

Une question venait aux lèvres de Philippe :

Où était Antonio ?

— Et votre frère ? demanda-t-il.

— Nous ne l'avons pas vu depuis longtemps.

— Il ne vit pas avec vous ?

— Non.

Elles étaient gênées. Les questions de Philippe remuaient sans doute quelque souvenir pénible.

Diane donna des explications.

— Antonio ne s'est pas toujours montré bon pour nous. Sa conduite n'est pas exempte de reproches. Il est violent, querelleur. Nous avons jusqu'aujourd'hui tout sacrifié pour lui tout, jusqu'à la dernière parcelle du bien que nous a laissé notre grand-père. Voilà pourquoi vous nous retrouvez si misérables. Alors nous avons fini par rompre toutes relations avec lui. Et même, nous avons fait de notre mieux pour qu'il ignore où nous vivons.

— Je comprends dès lors pourquoi j'ai eu tant de difficultés à vous trouver.

Les deux jeunes filles lui apportaient du lait et une sorte de galette faite avec de la farine de châtaignes.

— C'est peu de choses, dit Claire, mais c'est tout ce que nous possédons et nous vous l'offrons de bon cœur.

Philippe mangea avec appétit.

Il était heureux.

Elles le regardaient en souriant.

— De quoi vivez-vous ? dit-il... Excusez ma curiosité, mais il n'y a que deux jours que je vous connais, avant la nuit d'hier je ne vous avais jamais vues et il me semble que nous sommes amis depuis longtemps... que nous l'avons toujours été.

Plus réservées dans leur expansion, les jeunes filles ne répondirent pas à cette avance affectueuse, mais à leurs yeux reconnaissants, au sourire qui ne quittait pas leurs jolies lèvres, il était facile de deviner que ces tendres paroles avaient trouvé un écho dans leur cœur.

— Nous avons gardé les troupeaux dans la montagne... vers les pâturages de l'Incudine... et notre demeure était celle de Cœcilia Bartoli, la mère de votre père... Puis, parce qu'Antonio savait où nous étions, nous avons quitté les sommets... Nous sommes descendues... et l'on nous a prêté cette maison... pour nous aider à nous louer quelque part... C'est vous qui l'habitez, mais ne soyez pas inquiet de nous... le hameau est composé de bergers qui sont tous nos amis. L'hospitalité que nous vous donnons, nous la recevons d'autre part... Lorsque nous avons faim, nos savons où trouver du lait et des châtaignes... Et nous dormons en paix parce que nous avons le cœur tranquille.

Cette fois, celle qui venait de parler c'était Claire la silencieuse.

Philippe l'écoutait, ravi !

Il ne se lassait pas de les admirer. Elles étaient si belles et si élégantes sous leurs vêtements grossiers. Les travaux de la campagne n'avaient pas déformé la petitesse de leurs mains et de leurs pieds. Grandes et fines, on sentait en elles sourdre un sang généreux, la fierté de toute une race, léguée par la mère.

Dans la journée, Philippe put se lever, marcher un peu, quoique avec beaucoup de souffrance et il s'assit devant la porte de la masure, au grand soleil qui brillait, jouissant du paysage magnifique, des montagnes boisées, coupées de ravins gigantesques, qui se déroulaient devant lui.

Au loin, perdue dans l'infini de l'horizon et aperçue entre deux dents de roches, apparaissait la mer bleue, sous le ciel bleu.

— Demain, je sens que j'aurai la force de partir, dit-il, mais non à pied. Un berger ne pourrait-il descendre jusqu'à Zicavo d'où il ramènerait un mulet ? La descente serait moins fatigante.

— Vous n'êtes pas guéri, dit Claire, pourquoi songer à partir ? Rien ne vous attire à Zicavo...

Il eut envie de répondre.

— Rien ne m'attire à Zicavo, en effet. Au contraire, tout me retient ici auprès de vous.

Mais si les lèvres restèrent muettes, les yeux exprimèrent la pensée, et si éloquemment que la jeune fille rougit et baissa les paupières.

Il ne reparla plus de partir.

C'était une douce vie que celle-là, et il s'y adonnait avec une sorte de volupté.

JULES MARY.

(La suite à demain.)

Les Restrictions

La question du pain

Au sujet du prochain rationnement du pain, le Conseil d'administration de l'Union des Chambres syndicales ouvrières des Bouches-du-Rhône nous fait parvenir l'ordre du jour suivant :

(Censuré)

D'autre part, dans une réunion tenue avant-hier dimanche, aux Quatre-Chemins du Merlan, cette question du rationnement du pain a fait l'objet des critiques de l'assemblée qui a adopté un ordre du jour.

Contre la vie chère

La Fédération d'Intérêts des Comités de quartiers de la ville de Marseille et de la banlieue, réunie en assemblée générale le 22 février 1918, a voté l'ordre du jour suivant :

La Fédération invite le gouvernement à prendre toutes mesures utiles pour la réquisition totale des moyens de transport et des articles de première nécessité, ainsi que leur taxation, seules mesures susceptibles d'apporter un remède à l'augmentation exagérée des prix des dits articles qui a pour cause la spéculation de certains commerçants antipatriotes et souvent étrangers.

La Fédération compte que les pouvoirs publics ne se laisseront pas arrêter par des considérations de personnalités dans les poursuites en cours ou à venir contre les accapareurs qui, par leurs agissements, contribuent à rendre à la population la vie de plus en plus pénible, et compte que des condamnations exemplaires seront le seul moyen d'empêcher d'autres commerçants de les imiter.

La Fédération proteste également contre la tolérance du pain de luxe, elle demande avec instance une fabrication et un prix de vente unique, car le pain de luxe constitue une spéculation éhontée de la part de la boulangerie.

Le sucre pour groupements

Le maire de Marseille informe les intéressés que la délivrance des *bons de sucre pour groupements* du mois de février sera clôturée le 28 courant. Passé ce délai, les attributions non retirées seront annulées.

Mort de M. l'Avocat général Arrighi

Aix, 25 Février.

Nous avons appris, avec une douloureuse surprise, la mort subite de M. Arrighi, avocat général à Aix. Dimanche soir, il rentra chez lui, pris d'un malaise, il se coucha et rendit le dernier soupir peu d'instants après.

M. Arrighi était né à Corte (Corse), le 23 mars 1845. Il débuta, comme substitut à Sartène, en 1876 ; juge à Tizi-Ouzou, le 25 août 1877 ; substitut à Bastia la même année et procureur à Calvi en 1878 encore. En 1890, on le trouve comme substitut du procureur général à Bastia et avocat général à Aix, le 2 décembre 1898.

L'éloge funèbre a été prononcée par M. le bâtonnier Jauffret, hier, à l'audience de la 1re Chambre de la Cour, qui a été levée, ensuite, en signe de deuil.

Nous présentons à la famille du défunt nos bien sincères condoléances.

La date des obsèques, qui auront lieu probablement mercredi, n'est pas encore définitivement fixée.

Le Faux Officier Girard

Ses citations à l'ordre... de la justice

L'arrestation de ce faux officier qui jouait au héros et que nous avons relatée hier, n'a pas été sans étonner nos concitoyens. Girard, qui séjournait depuis très longtemps dans notre ville, s'était ingénieusement glissé dans le monde et avait capté la confiance de pas mal de gens.

Dès que cette arrestation, à laquelle on n'attache qu'une importance relative puisqu'il s'agit d'un vulgaire escroc, a été connue, les langues se sont déliées. Certains, faisant un retour dans leur souvenir, se sont rappelé des « tapages » dont ils avaient été l'objet. Leur fureur est telle, qu'ils se demandent comment un soldat en situation irrégulière, a pu vivre aussi tranquillement dans notre ville et faire tant de dupes ! Girard le sait lui, et si ce n'avait été son amour du galon, qui le perdit, il aurait continué la série de ses aventures, en vieux professeur de l'escroquerie. Ses pérégrinations à travers la France, le prouvent abondamment. En effet, il a été condamné successivement par les Parquets d'Aix, de Béziers, Narbonne, Montpellier, Tonnerre, Dijon, Nice, la Seine, La Réole, Montauban, Grasse, Grenoble, Tunis, Turin, Velay et Marseille. Il compte à son actif, huit cents francs d'amende, sept ans de prison, cinq ans de travaux publics, trois ans de réclusion et dix ans d'interdiction de droit civique, cette dernière condamnation prononcée en 1906, en Suisse, pour vol avec violences.

Sa prochaine comparution devant le Conseil de guerre lui vaudra sa trente-sixième inculpation.

Après son arrestation, samedi soir, par M. Potentier, qu'accompagnait l'inspecteur Méda et le brigadier Gaston, Girard fut conduit, avant-hier matin, dans les bureaux de la Place. Devant M. le sous-lieutenant Clément, qui l'interrogea, l'escroc eut une attitude arrogante et ne put fournir la moindre preuve à ses allégations. Tout, sur lui et en lui, était faux ; il n'avait point non plus de domicile et pas davantage d'argent en poche.

A ce moment alors, eut lieu, dans l'intimité du cadre, une véritable petite parade d'exécution : décorations et galons lui furent arrachés. Puis dans le simple appareil du soldat de 2e classe, encore qu'il en soit indigne, il fut conduit sous bonne escorte au haut-fort Saint-Nicolas.

Il y médite maintenant, en cellule, sur les conséquences de ses scandaleux agissements. — A. D.

Les Correspondances militaires et la Franchise postale

Paris, 25 Février.

Plusieurs lecteurs nous ont demandé si le gouvernement avait l'intention de supprimer la franchise postale pour les correspondances militaires. Nous avons posé la question à M. Alexandre Varenne, président de la Commission de la législation fiscale, qui nous a fait la déclaration suivante :

« M. Joseph Thierry, ancien ministre des Finances, avait, en effet, un projet dans lequel, entre autres dispositions fiscales, il envisageait la restriction de la franchise postale. Ce projet a été abandonné par le ministre des Finances actuel, et la Commission de la législation fiscale, qui l'avait, d'ailleurs repoussé, ne songe pas à le reprendre.

« Les choses restent donc en état. Les correspondances militaires continueront à bénéficier de la franchise postale ».

PAIEMENT DES ALLOCATIONS

Le paiement des allocations de la période de 30 jours, du 17 janvier au 15 février, aura lieu demain mercredi, de 9 h. à 16 h., dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 2.251 à 2.300 du 3e canton, et du numéro 2.251 à 2.600 du 4e canton.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 4.501 à 5.000 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera les retardataires.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 4.501 à 5.000 du 11e canton.

Aux Variétés-Casino

Dernières de « C'est Nature » et première de Dranem

La magnifique revue *C'est Nature*, a obtenu, durant près de six mois, un succès unique dans les fastes du Théâtre à Marseille, puisqu'elle a dépassé la 200e représentation. Après-demain, en matinée et en soirée, tous les merveilleux interprètes de *C'est Nature* feront leurs adieux au public marseillais qui accourra en foule, une dernière fois, applaudir son spectacle favori.

C'est Nature est interrompue en plein triomphe, par suite des contrats passés antérieurement. Vendredi soir, Tout-Marseille sera encore aux Variétés-Casino, pour assister à la première représentation de notre grand comique national Dranem, qui jouera son grand succès *Poilu Permissionnaire*, dans lequel il a triomphé tout l'hiver dernier, à l'Eldorado de Paris. Dranem sera entouré par une troupe de premier ordre.

En outre de ce désopilant vaudeville, notre grand comique se produira, en intermède, dans ses plus récentes créations.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel français

Paris, 25 Février.

Communiqué de l'armée d'Orient du 24 février :

Actions d'artillerie dans la région de Doiran.

Bombardements des établissements ennemis par les aviateurs alliés dans la vallée du Vardar et à l'est de la Strouma.

Dans la partie occidentale du front, tempête violente, entravant toute activité.

EN MESOPOTAMIE

Communiqué anglais

Londres, 25 Février.

Communiqué officiel de Mésopotamie :

Le commandant des forces de Mésopotamie annonce que nos troupes sur l'Euphrate ont occupé le 20 février, Kham, Afu, Rayat, à quatorze milles à l'ouest de Rama-Dieh.

Les patrouilles se sont avancées jusqu'à dix milles de Hit. Les Turcs n'ont offert qu'une faible résistance à notre avance. Nous leur avons capturé 30 prisonniers.

La Reprise des Hostilités sur le Front russe

L'avance des armées allemandes

Les Allemands occupent de nouvelles villes et font de nombreux prisonniers

Genève, 25 Février.

Le communiqué allemand s'exprime ainsi sur la marche des armées allemandes :

THEATRE ORIENTAL. — *Groupe d'armées Eichhem* : Nos troupes ont occupé Cernau. Un bataillon esthonien s'y est mis sous les ordres d'un commandant allemand.

Précédent leurs divisions, la 18e compagnie d'assaut et le 10e escadron du 16e régiment de hussards ont pris, hier matin, Dorpat. Dans leur marche sur cette ville, ils ont fait 3.000 prisonniers et capturé plusieurs centaines de voitures. Un détachement volant a parcouru ainsi en cinq jours et demi plus de 200 kilomètres.

Groupe d'armées Linsingen : A Rowno, tout l'état-major de l'armée spéciale russe est tombé entre nos mains. Son commandant en chef était parti.

Nos éléments avancés ont atteint Jitomir où ils ont établi la liaison avec les troupes ukraniennes.

L'acceptation des conditions de l'Allemagne

La séance du Comité central des Soviets

Londres, 25 Février.

On mande de Pétrograde à l'agence Reuter en date du 24 :

Le Comité central exécutif des Soviets s'est réuni en séance à 2 heures du matin, au Palais de Tauride.

M. Sverdloff a donné lecture des conditions de paix austro-allemandes.

Dans un long discours, M. Lenine a insisté sur l'acceptation de ces conditions, malgré leur nature malheureuse et oppressive. M. Lenine a ajouté : « Nous avons leurs genoux sur notre poitrine ; notre situation est désespérée. Cette paix doit être un répit qui nous mettra à même de préparer une résistance décisive à la bourgeoisie et à l'impérialisme. Le prolétariat du monde entier nous viendra en aide et alors nous recommencerons le combat. »

M. Martoff, leader des internationalistes, a déclaré : « Cette paix signifierait la fin de la Révolution russe et priverait la Russie de son indépendance politique et après la signature du traité, l'autorité des Soviets serait l'esclave de l'Allemagne. »

M. Zinsvieff a soutenu M. Lenine.

La reprise des négociations

Bâle, 25 Février.

On mande de Vienne que le feld maréchal Chieserics de Bacsany est chargé de nouveau de représenter le commandement suprême de l'armée aux négociations qui vont commencer à Brest-Litovsk. Les commandants d'état-major baron de Mirbach et Glaise, de Herstenau, et l'intendant militaire de Raabl lui sont adjoints.

Stockholm, 25 Février.

La délégation russe, chargée d'apporter aux Allemands la confirmation écrite de l'acceptation par les maximalistes de leurs conditions de paix, est arrivée à Novosselje, à 43 verstes de Pskow. De cette localité, elle a prévenu par télégraphie sans fil le gouvernement de Lenine qu'il lui était impossible d'arriver jusqu'à Pskow par chemin de fer, le pont étant détruit, et qu'elle devait continuer la route en voiture. En même temps, elle priait Lenine d'avertir le gouvernement allemand de ce retard.

Les Exploits de nos Aviateurs devant Verdun

Paris, 25 Février.

Notre aviation au-dessus de Verdun vient de multiplier ses actes d'audace. C'est une belle semaine à son actif que celle qui vient de s'écouler. Le temps s'étant mis au clair, nos avions de chasse en ont tout de suite profité. Ils sont sortis à la moindre éclaircie pour nettoyer le ciel de tout ennemi et chaque jour a enrichi son tableau de chasse d'un profit nouveau. Ils ont abattu 9 appareils ennemis en moins d'une semaine sans en perdre un seul.

Parmi tant d'exploits, citons celui-ci : Le 20, devant Saint-Mihiel, un avion est signalé. C'est à l'heure du déjeuner. Se levant prestement de table, un de nos « as » a bondi dans son « spad » prend l'ennemi en chasse, l'atteint à 4.000 mètres au-dessus de nos lignes, lui livre un combat des plus chauds et bientôt on peut voir un albatros descendre en vrille et s'abîmer, fracassé, dans les arbres de la forêt d'Apremont.

L'Affaire Caillaux et l'Angleterre

Questions à la Chambre des Communes

Londres, 25 Février.

A la Chambre des Communes, M. Pemberton Billing demande si le gouvernement britannique sera représenté aux débats du procès Caillaux. M. Bonar Law répond : « Non ».

M. Pemberton Billing demande si les mesures ont été prises en vue d'identifier la personne appelée Robert, mentionnée dans les débats Bolo. M. Cave répond que la police a ouvert une enquête.

M. Pemberton Billing demande si des représentations, officielles ou autres, ont été faites par le gouvernement britannique au gouvernement français, lui demandant de supprimer tous les témoignages qui pourraient impliquer, directement ou indirectement, tout homme public britannique dans les affaires Caillaux et Bolo. M. Bonar Law répond : « Non ».

Les Anglais repoussent de nouvelles tentatives ennemies

Communiqué officiel

Paris, 25 Février.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler, en dehors de bombardements réciproques en Champagne et dans la région du bois Le Chaume.

Communiqué anglais

25 Février, 20 heures 55.

Un détachement ennemi qui tentait ce matin un coup de main sur un de nos postes de la région de Saint-Quentin, a été rejeté par nos feux d'infanterie et nos jets de grenades, avant d'avoir pu aborder nos réseaux.

Un autre détachement qui attaquait un de nos postes au nord de Passchendaele, a été également repoussé. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers dans la partie Nord du front.

Quelque activité de l'artillerie au sud-ouest de Cambrai, dans la vallée de la Scarpe, au sud d'Armentières et au nord-est d'Ypres. Notre artillerie a attaqué et dispersé des groupes de travailleurs ennemis dans la région de La Bassée.

AVIATION. — Hier, malgré le mauvais temps, nos aviateurs ont fait du réglage et une ou deux reconnaissances. Des bombes ont été jetées sur divers objectifs, y compris des cantonnements, convois et groupes de travailleurs ennemis. Deux de nos appareils ne sont pas rentrés.

A la nuit, nos pilotes ont jeté plus de deux cents bombes sur des champs d'aviation ennemis vers Courtrai et sur des cantonnements au nord-est de Saint-Quentin. Ils sont tous rentrés indemnes.

AU REICHSTAG

Déclaration du Chancelier de l'Empire

Le comte Hertling répond au message du président Wilson et expose les prétendus buts de guerre et de paix de l'Allemagne.

Bâle, 25 Février.

On mande de Berlin :

L'affluence est grande au Reichstag. Tous les membres de l'Assemblée sont à leurs bancs. Les tribunes sont bondées.

Le vice-président, M. Paasche, annonce, au début de la séance, la mort du grand duc de Mecklembourg-Strelitz. Il demande ensuite l'autorisation d'envoyer un télégramme de félicitations au roi de Wurtemberg pour son 70e anniversaire. M. Paasche rappelle le retour du croiseur auxiliaire *Wolf*, et fait l'éloge de ses chefs et de l'équipage.

Le comte Hertling, chancelier de l'empire, prend la parole.

Le comte Hertling prononce le discours suivant :

Je ne peux qu'appuyer M. Runciman quand il dit qu'on se rapprocherait beaucoup de la paix si les représentants responsables, qualifiés des puissances belligérantes voulaient se réunir en assemblée restreinte pour une discussion. Ce serait le moyen d'écarter tous les nombreux malentendus volontaires ou involontaires et d'amener une entente sur chaque question séparément.

Je songe là, tout spécialement, à la Belgique. On a prétendu à plusieurs reprises, que nous ne pensions pas garder la Belgique, mais que nous devons nous préserver du danger de voir ce pays, avec lequel nous voulons vivre de nouveau après la guerre en paix et en amitié, d'être l'objet de machinations ennemies ou de servir à l'adversaire de base pour une avance. Si donc un autre parti, par exemple le gouvernement du Havre, faisait une proposition, nous ne refuserions par une discussion, même si les participants ne pouvaient pas, d'abord, se considérer comme liés.

Le message du président Wilson

Pour le moment, je reconnais volontiers que le message de M. Wilson du 11 février constitue peut-être un léger progrès vers un rapprochement réciproque. Je peux approuver, en principe, les quatre idées essentielles qui devraient être appliquées, de l'avis de M. Wilson, dans un échange de vues réciproque.

Je déclare avec lui qu'une paix générale peut être discutée sur une base de ce genre. Il n'y a qu'une réserve à faire à ces principes posés par M. Wilson. Ils ne devraient pas seulement être proposés par le président des Etats-Unis, mais aussi être reconnus par tous les Etats et les peuples. Mais ce but n'est pas encore atteint. Il n'existe encore aucun tribunal arbitral, institué par toutes les nations pour la défense de la paix au nom de la justice.

Si M. Wilson veut prétendre que le chancelier de l'empire allemand s'adresse au tribunal suprême du monde entier, je dois récuser ce tribunal comme partial, quelque joie que j'aurais à voir instituer un tribunal impartial et si disposé que je sois à aider à amener un tel idéal. Malheureusement, il n'existe chez les puissances dirigeantes de l'Entente aucune trace de pareilles dispositions. Les buts de guerre de l'Angleterre sont toujours et encore impérialistes et veulent imposer au monde une paix selon le bon plaisir anglais. Lorsque l'Angleterre parle du droit des peuples à disposer d'eux-même, elle ne pense nullement à appliquer ce principe à l'Irlande, à l'Egypte, et aux Indes.

La paix avec la Russie

Notre but de guerre fut, dès le début, la défense de la patrie, le maintien de notre intégrité territoriale, la liberté de notre développement économique. Notre conduite de guerre, même là où elle doit être agressive, est défensive dans son but et s'appuie spécialement sur ce point, au moment actuel, afin de ne laisser naître aucun malentendu sur nos opérations à l'Est. Elles avaient uniquement pour but de nous assurer les fruits de la paix conclue avec l'Ukraine.

Nous ne pensons nullement à nous établir, par exemple, en Esthonie et en Livonie, en Courlande et en Lithuanie. Il s'agit, d'abord, de créer des organes qui permettent à ces pays de fixer leur sort et de s'administrer eux-mêmes. Notre action militaire a été un succès dépassant de beaucoup le but que nous nous étions fixés primitivement.

Le gouvernement a appris hier que, le gouvernement de Pétrograde avait accepté nos conditions de paix et avait envoyé des délégués à Brest-Litovsk, pour de nouvelles négociations. Les délégués allemands, par suite, sont partis aussi hier. Il est possible qu'il y ait encore des discussions sur les détails, mais le principal est atteint. La volonté de faire la paix a été expressément manifesté par les Russes. Nos conditions ont été acceptées, et la conclusion de la paix doit suivre dans le délai le plus bref. C'est pour assurer les fruits de la paix avec l'Ukraine que la direction de notre armée a tiré l'épée. La paix avec la Russie en sera l'heureux résultat.

La Roumanie et la Pologne

Les négociations de paix avec la Roumanie ont commencé hier à Bucarest. Envers la Roumanie, nous nous laisserons conduire aussi par ce principe que nous devons, que nous voulons nous faire des pays avec lesquels nous concluons la paix, dès maintenant, sur la base du succès de nos armes, des amis pour l'avenir.

En ce qui concerne la Pologne, on sait que ce pays a été libéré par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie d'une dépendance oppressive, avec l'intention d'appeler à la vie un état autonome. Les points essentiels du problème de la constitution sont encore, dans le stade des discussions approfondies entre les trois pays intéressés. La nouvelle de la conclusion de la paix avec l'Ukraine a provoqué, au premier moment, une grosse émotion en Pologne. Mais j'espère qu'avec de la bonne volonté, on réussira à amener un compromis entre les différentes revendications. Du côté de l'Allemagne, on demande seulement, lors de la délimitation de la frontière, ce qui est indispensable au point de vue militaire.

Les chances de paix sur tout le front oriental se sont sensiblement rapprochées. Le monde, fatigué de la guerre, et en particulier aussi les neutres, se demande anxieusement si cela ne mènera pas aussi à la paix générale. Mais on ne semble absolument pas disposé, en Angleterre, en France en on Italie, à écouter la voix de la raison.

La question de l'Alsace-Lorraine

L'Entente a poursuivi, dès le début, des buts de conquête. Elle lutte pour rendre l'Alsace-Lorraine à la France. Je n'ai rien à ajouter à ce sujet à ce que je déclarai antérieurement. Il n'y a aucune question d'Alsace-Lorraine dans le sens international du mot.

L'Entente lutte pour la conquête, par l'Italie, d'une partie des territoires austro-hongrois, et pour séparer la Palestine, la Syrie, l'Arabie de l'empire turc. L'Angleterre espère, par la création d'un Etat protégé et dépendant, annexer de nouveaux territoires à l'empire anglais, accroître et arrondir, notamment en Afrique, les énormes possessions anglaises.

La Suisse et les Neutres

En face de cette politique, les hommes d'Etat de l'Entente continuent à oser présenter l'Allemagne comme le perturbateur de la paix qui, dans l'intérêt de la paix mondiale, doit être renfermée dans les limites les plus étroites, sinon anéantie. Par un système de mensonges et de calomnies, ils s'efforcent inlassablement, d'exciter leurs propres peuples, comme les neutres, contre les empires centraux, agissant auprès des neutres, particulièrement par le fantôme de la violation de leur neutralité par l'Allemagne.

Devant les intrigues comme celles qui, récemment encore, ont été menées en Suisse, je déclare, devant tout le monde, que nous n'avons jamais pensé et que nous ne penserons pas plus à toucher à la neutralité de la Suisse. Nous savons que nous sommes étroitement liés envers la Suisse, non seulement par le droit, mais par des siècles de relations amicales.

A la Suisse, comme aux autres Etats neutres, la Hollande, les pays scandinaves, l'Espagne, exposée à des difficultés particulières par suite de sa situation géographique, aux autres pays hors d'Europe, qui ne sont pas encore entrés dans la guerre, nous devons le plus grand respect, la plus grande gratitude pour l'attitude énergique avec laquelle, malgré toutes les tentatives de pression, ils ont observé la neutralité.

La Conférence socialiste interalliée de Londres

Ce qu'en dit M. Albert Thomas. — L'attitude des socialistes français. — Un appel au président Wilson.

Londres, 25 Février.

M. Albert Thomas, écrivant dans la *Pall Mall Gazette*, dit :

« Le problème de l'heure est de savoir si rien de plus ne peut être fait pour avancer l'avènement d'une paix juste et démocratique. Il ne peut être question de cesser, ou même de relâcher nos efforts militaires, mais même parmi ceux-là qui soutiennent que l'action militaire demeure le facteur capital et qu'on ne peut en aucune façon en écarter ou en amoindrir l'importance, la conviction grandit constamment que d'autres facteurs et d'autres influences seront nécessaires pour amener la chute et la reddition de l'ennemi, et mettre ainsi fin à la lutte dévastatrice.

« Sur ce point vital, l'attitude des socialistes français est bien définie, et on ne peut s'y méprendre. Depuis plus d'un an ce parti a insisté pour que l'action militaire soit complétée par d'autres moyens. D'une part, les socialistes français n'ont jamais cessé d'insister pour une poursuite plus énergique de la guerre ; d'autre part, ils ont aussi préconisé que les gouvernements alliés manifestent de plus en plus clairement devant le monde, notre véritable point de vue, et ce que nous devrions considérer comme une paix juste.

« En assurant que le cœur et l'intelligence des humains ne sont pas d'essence foncièrement différentes chez les diverses nations, notre conception des conditions de paix, si elle présente, comme nous le croyons, un principe de droit, serait une arme d'une puissance énorme, s'il en était habilement usé.

« En cela réside l'importance de la Conférence socialiste interalliée de la semaine dernière. Le mémorandum publié par la Conférence prouve qu'il est possible d'obtenir un accord unanime sur ce qu'il faut considérer comme les conditions essentielles d'une juste paix. On devrait faire usage de ce mémorandum pour une campagne de propagande dans les pays ennemis.

« En complétant l'action militaire par l'action de la propagande, il est de la plus grande probabilité que le président Wilson pourrait rendre un service inestimable à la cause des alliés. Le président pourrait user de son autorité à ce tournant critique, avec un immense effet pour le bénéfice de l'humanité saignante. Il pourrait démontrer, sans qu'il puisse rester un doute, que c'est un système, non une nation, que nous voulons abattre. »

La Question de la Paix et les Travailleurs américains

M. Gompers décline une invitation à une Conférence organisée par les socialistes allemands

New-York, 25 Février.

M. Gompers, président de la Fédération américaine du Travail a déclaré hier soir qu'il avait décliné l'invitation des syndicalistes allemands le conviant à assister à une Conférence des travailleurs, afin de discuter de la question de la paix. « Cette Conférence, a ajouté M. Gompers, aurait dû réunir, si possible, des délégués de tous les pays alliés. »

L'invitation est venue du député du Reichstag, M. Legien, et a été transmise par M. Oudergest, chef travailliste hollandais. M. Gompers a appris qu'une invitation identique avait été envoyée aux chefs travaillistes en Angleterre et en France.

M. Gompers a refusé de rendre publique la réponse qu'il a envoyée à M. Legien, mais il a déclaré qu'il avait fait clairement comprendre que les travailleurs américains sont activement engagés dans la tâche consistant à mettre le kaiser en déroute, et qu'ils ne désirent pas modifier cette situation en entamant des parlotes avec des ouvriers allemands. M. Gompers a ajouté que l'invitation a été reçue à une date très récente.

SUR LE FRONT ITALIEN

Nouveau bombardement de Venise

Communiqué officiel

Rome, 25 Février.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Vif échange de canonnade entre l'Adige et l'Astico et actions de feu modérées sur le restant du front.

A Lagoscuro (val Camonica) et à Rivalta (Brenta), des patrouilles adverses ont été repoussées. Sur la rive gauche de la Piave, une patrouille anglaise a attaqué un détachement ennemi et lui a infligé des pertes sensibles.

A Caposile, des groupes ennemis qui, sur un front étendu, tentaient d'attaquer la tête de pont, ont été promptement dispersés.

Pendant la journée, l'activité aérienne a été intense sur la première ligne. Quatre appareils ennemis, deux abattus par les aviateurs français et deux par nos aviateurs, sont tombés dans la région du Grappa, un cinquième atteint par nos tirs anti-aériens est tombé en flammes près de Bordo (nord-est de Bassano).

Pendant la nuit, nos escadrilles ont battu les gares de Mattarelle (sud de Trente) et de Primolano, pendant qu'un trafic intense s'y déroulait et ont bombardé le champ d'aviation ennemi près de la Comina et Flor-de-Sopra.

Les avions ennemis sont de nouveau venus sur les centres habités de Castelfranco, Mestre et Venise, sur lesquels ils ont lancé des bombes.

Des avions ennemis bombardent Venise

Rome, 25 Février.

Une note officieuse publiée ce soir, dit :

Au cours de l'incursion de la nuit dernière, les avions ennemis ont lancé 27 bombes sur Venise, 30 sur Mestre et 5 sur Castelfranco. On déplore des victimes, à Venise, où il y eu deux morts et neuf blessés, et à Mestre, où trois personnes ont été tuées.

Les victimes appartiennent toutes à la population civile. De légers dégâts ont été causés aux édifices et aux propriétés privées.

Un Drame mystérieux en Allemagne

Assassinat du grand-duc de Mecklembourg

Bâle, 25 Février.

Le *Lokal Anzeiger* dit que le grand-duc de Mecklembourg-Strelitz était parti de son château de Neustrelitz samedi après-midi pour faire une promenade ; il fut retrouvé dimanche matin mort avec une balle dans la poitrine, le corps gisant dans un petit marais de la forêt de Burgersce. On n'a pas d'autres détails jusqu'à présent.

Bâle, 25 Février.

Les journaux allemands se contentent, jusqu'ici, de mentionner la mort du grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, sans donner de renseignements sur le drame mystérieux qui l'a précédé. Ils supposent que le défunt, étant célibataire, sans frères, et seul héritier mâle en cause, le grand duc Michel vivant en Russie où il est lieutenant général, ce sera le grand duc de Mecklembourg-Schwerin qui recueillera l'héritage, ce qui amènera une fusion des deux petits duchés.

Les Souverains belges quittent la Côte d'Azur

Nice, 25 Février.

Le roi et la reine de Belgique et leur suite ont quitté Menton, où ils villégiaturaient depuis un mois environ à la villa Marina, près de la frontière italienne, pour rentrer en Belgique. A leur passage à Nice, ils ont été salués par le général commandant la subdivision, le préfet des Alpes-Maritimes, le général Goiran, maire de Nice ; le consul de Belgique à Nice et plusieurs officiers belges.

Plusieurs gerbes de fleurs ont été offertes à la reine de Belgique.

LES INSTRUCTIONS EN COURS

Les millions du « Journal »

Paris, 25 Février.

Au cours de l'interrogatoire qu'il a fait subir à l'ex-avoué Desouches, le lieutenant Jousselin lui a demandé des renseignements sur les conditions dans lesquelles il a reçu les dix millions de l'industriel zurichois Schœller.

Paris, 25 Février.

Au cours de son dernier interrogatoire, M. Charles Humbert à qui furent présentées les clefs de coffre-fort saisies à son domicile, fit connaître qu'il possédait à la Banque Fédérale, à Genève, un coffre renfermant des documents. Ces pièces avaient été, au début de la guerre, expédiées à Londres pour être ensuite expédiées en Suisse. Il a offert spontanément de désigner un mandataire qui ferait ouvrir le coffre à la Banque Fédérale de Genève, en présence d'un commissaire de police français que désignerait le lieutenant rapporteur, M. Bondoux.

La proposition a été acceptée en principe.

La mission de M. Faralicq

Paris, 25 Février.

M. Faralicq, chargé par le capitaine Bouchardon d'une mission à l'étranger, ayant trait aux affaires en cours, est rentré de voyage hier, et a commencé à rendre compte des résultats qu'il a obtenus, ce matin au capitaine Bouchardon.

L'affaire Goldsoll

Paris, 25 Février.

Le capitaine Mangin-Bocquet, en réponse aux commissions rogatoires qu'il a envoyées en Amérique, au sujet de Goldsoll, a reçu cet après-midi un long câblogramme de New-York sur l'affaire. Il va faire traduire le document.

Le Concours pour l'Ecole navale

Paris, 25 Février.

Les candidats à l'Ecole navale, admissibles aux épreuves écrites et autorisés à subir les épreuves orales à Paris, sont avisés que les examens commenceront au lycée Saint-Louis, le vendredi, 1er mars, à 7 heures. La lettre initiale, tirée au sort, est la lettre N.

La désignation des centres d'oral autres que Paris, et la liste des candidats appelés à subir les épreuves orales dans chacun d'eux, paraîtront ultérieurement.

Les Subventions aux Œuvres d'Assistance militaire privée

Paris, 25 Février.

La Commission instituée au ministère de la Guerre et chargée de la répartition des subventions aux œuvres d'assistance militaire privée, a réparti une somme de 1.027.500 fr. entre les œuvres adhérentes aux groupements ci-après :

Comité central de secours aux orphelins, veuves et ascendants de soldats morts pour la France, 33, rue Bonaparte ; Union des œuvres d'assistance aux mères et aux veuves de soldats tombés au champ d'honneur, 35-37, rue Bonaparte ; Comité d'entente des œuvres d'assistance aux soldats victimes de la guerre, 35, quai d'Orsay ; Conférence des œuvres d'assistance aux aveugles, 95, quai d'Orsay ; Union des œuvres de secours aux foyers dévastés par la guerre, 63, avenue des Champs-Elysées ; Assistance aux dépôts d'éclopés, 72, avenue des Champs-Elysées.

Le Naufrage du Transatlantique « Florizel »

UN VAPEUR RECUEILLE QUARANTE SURVIVANTS

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 25 Février.

On annonce qu'un vapeur a recueilli quarante survivants du *Florizel*.

Montréal, 25 Février.

Un radio-télégramme de Cap Race annonce que le nombre des victimes du *Florizel* est de 102, et celui des survivants de 44.

Une Révolution à Costa-Rica

San Juan del Sur, 25 Février.

Une révolution a éclaté dans la République de Costa Rica.

COMMUNICATIONS

Syndicat des Dames du Marché Central. — Demain, mercredi, 27 février, réunion générale du Syndicat, à 3 heures de l'après-midi, Café Pélissier, place Saint-Michel.

Chambre syndicale des cantonniers. — Tous les cantonniers, syndiqués ou non, sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le vendredi, 1er mars, à 5 heures du soir, à la Bourse du Travail, salle 19. Ordre du jour : Communications très importantes concernant le bien-être des travailleurs de la voirie municipale.

Syndicat des métaux. — Mardi, 26 février, à 7 heures, réunion du Conseil.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1904 (Métro). — Le numéro 70.706 gagne 200.000 francs.

Le numéro 335.987 gagne 10.000 francs.

Les 10 numéros suivants : 51.867 316.810 52.783 131.089 164.608 238.558 140.631 99.946 84.631 175.090 gagnent chacun 1.000 francs.

1.234 numéros remboursables au pair.

LE NAOL DÉCRASSE VITE ET BIEN TOUS METAUX

LAIT CONCENTRÉ NESTLÉ SUCRÉ et SANS SUCRE LA MARQUE PRÉFÉRÉE

La Neurasthénie, *l'anémie, toutes les dépressions physiques et morales résultant de l'appauvrissement du sang, sont*
Vaincues par LA FERROCARNINE
Phosphatée du Dr VILLARD
Dépôt : Pharmacie Brachat, Bel, successeur, 7, rue Poids-de-la-Farine.
EN VENTE dans toutes les Pharmacies

REMERCIEMENTS

Mme veuve Henri Delpin et sa famille remercient leurs parents et amis des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de M. **Henri DELPIN**. La messe de sortie de deuil a été dite hier 25 courant, en l'église Saint-Ferréol, dans la plus stricte intimité.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Aubagne)

Mme Henri Bannelier ; M. le docteur Henri Bannelier, aide-major de 1re classe, et leurs enfants, remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de Mme veuve **Jean LAVET**, née **Marie AUBERT**, leur mère, belle-mère et grand'mère regrettée, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le jeudi 28 courant, à 10 heures, en l'église paroissiale d'Aubagne.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Léon Dethès, née Ramoin ; Mme François Cayol, née Dethès, et M. François Cayol ; Mme veuve Ramoin et sa fille ; M. Alexandre Albenois, aux armées ; Mme Albenois et leurs enfants ; M. et Mme Léonce Domergue et leur fille ; M. Félix Cabasson, aux armées ; Mme Cabasson et leur fille; Mlles Anna et Joséphine Cayol ; Mme Julie Ramoin (de Nice) ; Mme veuve Brémond (de Nice) ; M. Charles Ramoin (de Lingostière) ; les familles Dethès, Ramoin, Cayol, veuve Monier, Brun, Vaussan, Pons et Imbert, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Léon DETHES
Chirurgien-dentiste
Officier de l'Instruction Publique

leur époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin et allié, décédé le 25 février 1918, à son domicile, villa Dethès, à la Valentine, dans sa 50e année, muni des Sacrements de l'Eglise. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques. Pour la signature, 44, place Saint-Michel.

M. et Mme François Cayol, née Dethès ; Mme Félix Cabasson, née Cayol ; M. Félix Cabasson, aux armées, et leur fille ; Mlles Anna et Joséphine Cayol ; les familles Cayol, Dethès, Pélissier, Albenois, Domergue, veuve Audon, veuve Monnier, Brun, Vaussan, Gras et Imbert, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils ont éprouvé en la personne de

M. François CAYOL
Chirurgien-dentiste
Dentiste militaire aux armées
Décoré de la Croix de guerre

disparu dans l'accident de Saint-Michel-de-Maurienne, le 12 décembre 1917, leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, âgé de 31 ans.

M. et Mme Edmond Henry, née Mérentier ; M. Lucien Henry ; M. Michel Henry ; M. et Mme Jacques Merentier, née Olive ; M. et Mme Marius Henry et leur fille ; Mme veuve André Henry et son fils ; Mme Julie Mérentier ; les familles Michel, Touron, Olive, Izard et Commeau ont la douleur de faire part à tous leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mlle **Simonne HENRY**, leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, décédée à l'âge de 21 mois, le 25 février 1918, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mardi, à 2 heures du soir, rue Bernard-du-Bois, 42.

Les obsèques de M. **Paul ANGULANTY** auront lieu aujourd'hui mardi, à 10 heures du matin, rue Langeron, 6.

Les mebres de la **Fédération des Laitiers de Marseille** sont priés d'assister aux obsèques de leur collègue regretté, M. **Pierre VITTAZ**, qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures, campagne Le Plan, Château-Gombert.

Les familles Gontier, Sarti, Mancini et Arnaud font part à leurs amis et connaissances du décès de M. **Pierre GONTIER**, à l'âge de 43 ans. Le convoi funèbre aura lieu aujourd'hui mardi 26 courant, à 2 heures, rue Montée-des-Accoules, 14.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **72 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère, Paris *lit et dépouille 14.000 journaux par jour*

OCCASION UNIQUE

PÈLERINES CAOUTCHOUC

usagées ayant coûté 120 fr. aux armées anglaises, tissu kaki extra, longue, ample, avec capuchon, pour Hommes et Femmes, **SOLDÉES** 1er Choix **20 fr** — 2e Choix **16 fr** — Envoi franco contre mandat poste adressé à M. VALENTIN, 47, Bd Magenta, Paris.

ETAT-CIVIL

L'état civil a enregistré les 24 et 25 février : 32 naissances, dont 9 illégitimes et 94 décès, dont 12 d'enfants.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc. — Exiger le nom WLINSI.*

Les docteurs conseillent : pour vos bains, vos douches, massages, bains de vapeur, etc. de choisir Le Hammam, *allées de Meilhan, 14.*

Gazogènes au Bois

pour moteurs de toute puissance. **Formas**, ingénieur, 173, boulevard Murat, Paris.

Bulletin Financier

Paris, 25 Février. — La séance d'aujourd'hui, comme celles de la semaine précédente, est bien calme. Toutefois les ventes qui sont à enregistrer sur les différents groupes sont de moindre importance. Le marché de nos rentes est assez actif ainsi que celui des actions de nos grandes banques et de nos chemins de fer. Sans doute, on s'attendait depuis quelques jours à des conditions très sévères de la part des empires centraux mais l'acceptation de celles-ci par les maximalistes a défavorablement impressionné la tenue du groupe russe. Les fonds d'Etat sont offerts et sans quelques rachats les valeurs industrielles et pétrolifères seraient bien faibles. Le groupe brésilien est le plus actif et il contraste beaucoup avec le reste de la cote.

Bourse de Marseille du 25 Février

3 % au Porteur, coup., 57 75. — 4 % lib., 69 80. — 4 % non libéré, 69 50. — 5 % au comptant 1915-1916, 87 50; 200 et 500, 87 50. — Russie, 5 % 1916, 52. — Turquie (Dette convertie 4 %), 62. — Penarroya, 1100. — Tréfileries du Havre, 242. — Ville de Paris 1871, 372; 1917, 504. — Foncières 1879, 488; 1885, cinquièmes, 72. — Communales 1899, 337. — Foncières 1909, 209. — Communales 1912, 200. — Foncières 1913, 402. — Crédit Foncier 1917, 852; 190 non versés, 316 25 — P.-L.-M., fusion nouvelle, 340. — Cyprien Fabre et Cie, 1400. — Fraissinet et Cie, 805. — Messageries Maritimes, act. ord., 262. — Compagnie de Navigation Mixte, 430. — Transatlantique ord., 286 ; act. de priorité, 282. — Transports Maritimes à vapeur, 1000. — Bormettes, 25. — Grand'Combe, 3300. — Société Nouvelle des Raffineries de Saint-Louis, 2055. — Energie Electrique du littoral méditerranéen, 549. — Huilerie et Savonnerie de Lurian, 500. — Verminck C.-A. et Cie, 162. — Enfida, titres de fondation, 275. — Immobilière Marseillaise, 548; actions de jouissance, 98. — Afrique occidentale, 1975. — Chantiers et Ateliers de Provence, 1000. — Ciments Romain Boyer, 160. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 1315. — Fournier L.-Félix et Cie, 372. — Glycérines, 540. — Grands Travaux de Marseille, 820. — Morue Française, 815. — *Petit Marseillais*, 345. — Produits Chimiques du Midi, 750. — Salins du Midi, 2901. — Raffineries de Soufre Réunies, 175. — Vignobles de la Méditerranée, 445. — Bons communaux, coup. de 500, 501. — Docks et Entrepôts de Marseille, 357. — Transports Maritimes à vapeur, 2e série, 480.

La TEINTURE IDÉALE

permet aux MENAGERES

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

CHOCOLATERIE DU PRADO

LA PLUS IMPORTANTE DU SUD DE LA FRANCE

Chocolats de Santé ✱ Fondant ✱ Cacao en Poudre

ÉCOULEMENTS CYSTITE

Traitement radical le plus économique par le Spécifique Galopin

Un seul Flacon suffit pour Guérir

les écoulements même anciens qui demandaient des mois de traitement. C'est le remède des **échauffements**, de la **cystite** et de la **goutte militaire**. Le flacon de **50** capsules **GALOPIN** est expédié franco contre mandat de **3 fr. 60** adressé à GASTINEL, ph., **94**, r. République, Marseille.

Dépôt : Anastay, pharmacie Principale, 3, rue de l'Arbre.

PETITES boules de CHARBON DE BOIS

20 fr. les 100 kilos, prises à l'usine. Liotier, avenue Cantini, 13-15.

A VENDRE riche salle à manger, chambre noy. frisé, pendule, fauteuils, rue de la République, 95, au 1er, pressé.

JEUNE DAME désirant apprendre commerce chemiserie, demande emploi non rétribué dans magasin, centre préférence. Ecr. Bompart, rue Château-Payan, 65.

On achèt. ou louerait rayon de 30 kil. Marseille, **maison habit.**, grange, écuries, 1 hectare env. clos. Salmon, 84, rue Côte, Nancy.

DEMANDEZ à votre libraire **La Danse Macabre**, poème de Ulysse Normand, 2 fr. 20; franco, 2 fr. 50. Chez Jouve, éditeur, 15, rue Racine, Paris (VIe).

AVIS M. Stagnaro Etienne, demeurant à Fréjus, quartier des Sables, informe le public que sa femme, Catani Antoinette, ayant quitté le domicile conjugal, il ne répond plus des dettes qu'elle pourrait contracter.

PERDU rue d'Aubagne, par blessé en traitement, sacoche contenant certaine somme, photographie d'enfant, une montre et sa giletière. La personne qui l'aura trouvée fera une bonne œuvre en la rapportant à M. Long Honoré, blessé du 1er zouaves, en traitement à l'hôpital du Grand Lycée, à Marseille.

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75

MALADIES DE LA FEMME

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**.

Les symptômes sont bien connus.

C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

Exiger ce portrait

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, **si elle veut éviter** l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrites, Fibromes, Maux d'estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE** de l'Abbé **SOURY**, dans toutes les Pharmacies : le Flacon **4 fr. 25** ; franco gare **4 fr. 85**. Les 4 flacons franco gare contre mandat-poste **17 fr.** adressé à Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, à Rouen.

Ajouter **0 fr. 50** par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

CHARBONS

Coke, Ovoïdes, Anthracites Lignites, Charbons de bois

A. LE GRAS

10, rue Suffren — Téléphone 20.16

5 bis, rue de l'Aube, 54, rue Sainte-Cécile

SOCIETE FRANÇAISE de CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

(Anciens Etablissements CAIL)

Siège social : 37, rue des Mathurins PARIS

MM. les actionnaires sont instamment priés de déposer leurs titres, quel qu'en soit le nombre, en vue de la prochaine assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 9 mars prochain, et qui doit délibérer notamment sur un projet d'augmentation du capital social.

En raison de l'importance de cette assemblée qui, légalement, doit comprendre le tiers du capital social, le Conseil d'administration a décidé d'allouer un jeton de présence de un francs par action déposée et représentée.

Régénérateur des Bronches du Dr Auber

guérit sûrement et rapidement **Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.**

Prix : 6 francs le demi-litre, impôt compris (Franco par 6 flacons)

Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

GRIFFE d'asperge d'un et deux ans, 25 fr. le mille, on livre pas moins de 500 g., contre mandat-poste de 15 fr. Linsolat, jardinier, Bollène (Vaucluse).

OUVRIERS ROBUSTES sérieux sont demandés, Chocolaterie du Prado, excellentes références exigées.

Paris - Commission, 26, rue Feydeau, Paris se charge de toutes les commissions que peuvent avoir à faire les commerçants et les particuliers de province. Achats et ventes.

SAGE-FEMME Vaccination Pensionnaires 40 francs Place enfants. Consult. gratuites. de 2 h. à 5 h. Mme Arnaud, boul. Madeleine, 59

A VENDRE 5 LAMPES A ARC, courant continu, 8 ampères, 220 volts. Ecrire ou s'adresser bureau du journal.

CAMION attelé, 1.300 kilos, ferai voyage à la course ou à la journée. Courdy, 88, boul. Baille.

SAGE-FEMME Mme Isoard-Arnaud, allées Capucines, 26, prend pensres. Consultns t. l. j. Discrétion.

BON typo connaissant machines, demandé, Imprimerie Chauvet, Arles.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

VERNIS GUIZOL pour le sol. Se méfier des nombreuses contrefaçons. Obtenu diplômes, médailles bronze, argent et or. GUIZOL et ALLEGRE, droguistes Henri ALLEGRE, successeur

OU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture 1 MARSEILLE

Entreprise de nettoyage La Phocéenne, 23-r. de La Palud, 25

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF

THÉ BLAIZE PERE

Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie. Tout phies

4 a, rue Méolan. — MAISON CENTENAIRE. — Le SECOND magasin par la rue de Rome.

LOUVRE DENTAIRE 1, RUE COLBERT, 1 — MARSEILLE

Restaurations buccales et faciales Redressements des dents. Appareils et Dentiers de ts systèmes. Extractions s. douleur

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi;
Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : 2 lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE fille, 23 ans, instruite, demande emploi, écritures, comptabilité. Chappon, rue Sainte-Catherine, 27, au 2e.

DAME caissière comptable expérimentée, demande emploi, 16, r. Albert-Ier, concierge.

DEMOISELLE, 37 ans, bonnes références, demande diriger intérieur chez personne seule. Ecrire Marie-Jeanne, 1, rue Curiol, marchande de coquillages.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE des mécaniciennes pour l'atelier et ouvr. à domicile, pour le pantalon et la veste, Mme Gaymard, 66, rue Sainte.

OUVRIERS SCULPTEURS sont demandés à 10, 12, 15 francs par jour, maison Dervieux, Arles-sur-Rhône.

MECANICIENNES pour atelier (machines à moteur), pouvant gagner 6 à 8 fr. par jour et pantalonnières à domicile, demandées, 63, rue Ferrari, magasin.

OUVRIERES capables pour montage et doublage des casquettes sont demandées chez M. Triscino, 14, place des Hommes, au 2e.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse, rue Thubaneau, 29, magasin.

ON DEMANDE une commise pour la chaussure au Modern' Chausseur, 20, rue Paradis, pressé.

PONCEUSE de talons sont demandées chez Ferrante, 1, rue Chantecler (boulevard Tellenne).

ON DEMANDE bonne non couchée, 2, rue Latil, magasin.

ON DEMANDE jeune homme 14 ans pour les courses, 50 fr. p. m., 46, r. Grignan, 1er.

ON DEMANDE des ouvrières mécaniciennes pour la vareuse kaki, rue du Trésor, 1, au magasin.

ON DEMANDE lingère raccommodeuse capable, 32, rue République, 3e étage.

ON DEMANDE une apprentie modiste payée de suite, rue de la Palud, 55, au 2e.

ON DEMANDE bonnes ouvrières et demi-ouvrières couturières, toute l'année, 19, rue Sainte-Victoire, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE une bonne ouvrière tailleuse, 9, rue Beaumont, 1er étage.

ON DEMANDE bonne ouvrière repasseuse et apprentie dégrossie, cours Lieutaud, 139.

JEUNE fille sachant un peu coudre demandée, 42, rue Fortuné, rez-de-chaussée.

PANTALONNIERES pour culotte drap sont demandées de suite, Mme veuve Randoing, 98, rue Grignan, au 1er au fond à droite. On paie régulièrement le samedi.

ON DEMANDE brodeuses à la Cornélie très capables, très bien payées, 1, rue Grignan, au 1er.

ON DEMANDE jeune homme 13 à 15 ans, présenté par ses parents, 37, rue Grignan, 1er.

ON DEMANDE ouvrière tricoteuse pour magasin. La Laborieuse, 22, rue Colbert.

ON DEMANDE apprentie dégrossie pantalonnière et jeunes filles pour rabattre. Mme Sarrola, 4, rue Bernex, 3e sur entresol.

DES apprenties tailleuses payées de suite sont demandées chez Mlle Panico, boulevard Notre-Dame, 114.

JEUNE bonne est demandée 71, rue Saint-Ferréol, au 1er étage.

ON DEMANDE jeune bonne à tout faire de 16 à 18 ans, avec références, rue de Rome, n° 164, magasin.

ON DEMANDE des demi-ouvrières et apprenties couturières, chez Mme Chatelain, rue Chevalier-Roze, 19.

ON DEMANDE un bon ouvrier biseauteur av. références pour l'Algérie. S'adresser miroiterie Bonnard, 26 a, rue Bénédit, Marseille.

DEMANDE fem. ménage Française, 3 heures matin, prendre adr. bar Henri, 32, rue Thiars.

ON DEMANDE de bonnes jaquetières, jupières, corsagières, travail toute l'année. Anaïs Thaon, rue St-Ferréol, 11, rue Pavillon.

COUTURIERE demande apprentie dégrossie, rue Consolat, 101 au 3e.

ON DEMANDE une fillette pour faire les courses, 68, rue Saint-Ferréol, au 2e.

ON DEMANDE une demi-mécanicienne pour chemisettes et une apprentie dégrossie, 2, rue Augustin-Fabre, au 1er.

ON DEMANDE apprentie dégrossie pantalonnière, Mme Benedetto, montée du Roucas-Blanc, 14, quartier Saint-Victor.

ON DEMANDE contremaitresse expérimentée et capable pour diriger ateliers produits alimentaires. Se présenter avec références, 21, rue du Coq, au 1er.

JEUNE homme présenté par ses parents est demandé comme chasseur, hôtel Californie, payé et nourri.

JEUNE homme 15 ans est demandé comme coutelier, 60 fr. par mois, et nourri. S'adr. hôtel Californie.

UNE apprentie dégrossie et demi-ouvrière et bonne ouvrière repasseuses 2 jours par semaine, rue Pierre-Dupré, 37.

ON DEMANDE une apprentie ou demi-ouvrière giletière. Lonoce, grand chemin d'Aix, 44, au 2e.

OUVRIER mécanicien demande place pour locomotive ou machine fixe. Ecr. G. J, rue Kléber, 44.

ON DEMANDE jeune homme de 14 à 15 ans pour courses, cafés, rue Sainte, 66 c., de 10 h. à midi.

BUCHERONS à façon pour coupe de pins, demandés Scierie, 16, boulevard de la Méditerranée.

ON DEMANDE une bonne pompière et un demi-ouvrier tailleur. Se présenter chez M. Palumbo, rue des Martégales, 43, au premier étage, tailleur.

ON DEMANDE fillette pour garder étalage, rue de la République, 92, magasin de confections.

OUVRIERS sont demandés à la papeterie de Saint-Menet. S'y adresser.

ON DEMANDE ouvrières pour pantalons de drap, 1 fr. 50, payées tous les jours, rue Consolat, 28.

ON DEMANDE des bonnes giletières à la Maison Favier, 121, rue de Rome. Très pressé.

ON DEMANDE un petit garçon de 12 à 13 ans, pour faire les courses. A L'Hermitage, 8, rue Barbaroux.

ON DEMANDE une apprentie. Chemiserie pour tous, 18, rue de la République.

ON DEMANDE un apprenti tailleur, payé de suite. L. Freccero, cours Belsunce, 5, au 2e étage.

ON DEMANDE apprenties pour la broderie au métier, payées de suite, rue Pavillon, 12, au 2e étage.

BOURSE DU TRAVAIL (téléphone 9-29). — On demande : Des ouvriers fumistes et tôliers-fumistes, à Cannes (A.-M.); un ouvrier typographe pouvant au besoin faire la place, à Salon (B.-du-R.); un maréchal-ferrant, à Châteaurenard (B.-du-R.) ; un bon chaudronnier en cuivre pour le neuf, connaissant l'échaudeuse et le pulvérisateur et pour diriger, à Carcassonne (Aude); un bon ouvrier charron, à Aix (B.-du-R.); un demi-ouvrier limeur connaissant la forge; un ouvrier typographe très au courant des travaux de ville; un ouvrier laitier, en banlieue; des ouvriers ajusteurs; un jardinier potager; des ouvriers serruriers; des ouvriers chaudronniers ou charpentiers en fer; des ouvriers électriciens; un chauffeur de chaudière, travail léger (retraité de préférence); un camionneur-livreur, certain âge (bonnes références); un ouvrier ou demi-ouvrier cycliste; des jeunes frappeurs pour travaux divers; des scieurs au ruban ou en grume; des ouvriers ou demi-ouvriers chapeliers pour dames; des jeunes gens ou hommes pour salon de décrottage; un ouvrier charron; des ouvriers menuisiers; un bon ouvrier joaillier; des ouvriers ébénistes; un bon piqueur de chaussures; des apprentis typographes dégrossis, papetier-relieur, ferblantier, malletier, peintre en bâtiment, mécanicien dentiste; un apprenti cuisinier, présenté par ses parents; des apprentis serruriers-forgerons dégrossis; des jeunes gens de 13 à 15 ans, pour courses et livraisons; une mécanicienne pour chapeaux de paille; une représentante en articles de chapellerie pour dames; une ouvrière et demi-papetières; des ouvrières, demi-ouvrières et apprentie tailleuses; des ouvrières culottières; chemisières et boutonniéristes pour caleçons, travail à l'atelier (machines à moteur); des ouvrières et demi-corsetières; nourrices chez elles; une baigneuse pour établissement et lavage; une ouvrière brossière; une apprêteuse et une apprentie modistes; des apprenties posticheuses, dont une dégrossie; une fillette pour travail facile. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité, de même que faire connaître le résultat du placement.

LEÇONS

QUE vous vous destiniez au commerce ou à l'industrie, la comptabilité, la sténo-dactylo, vous sont indispensables. Apprenez-les pratiquement en leçons particulières ou par correspondance aux établissements Jamet-Buffereau, 15, allées de Meilhan, à Marseille, les mieux organisés. Programme gratuit. Facilités de paiement.

AVIS. *Mesdames, Mesdemoiselles*, une situation très avantageuse dans les bureaux d'administration et autres, vous est offerte après étude de la sténo-dactylographie, à l'*Ecole Commerciale*, 4, rue Rouvière. Résultat garanti en 3 mois. Des nouveaux cours gratuits et privés, dans la journée et le soir, vont commencer du 1er au 15 mars. La direction prie les intéressés de se faire inscrire au plus tôt.

PENSIONS DE FAMILLE

PENSION de famille, 75 fr. par mois. Rue Sénac, 73, rez-de-chaussée.

PROPRIETES

2.000 PROPRIETES, maisons rapport et commerces à vendre, répertoire gratuit. — Agence Jauffret, Nimes.

LOCATIONS

A LOUER belle chambre meublée à Mr seul, avec ou sans pension, rue Coutellerie, 31, 1er étage.

SOMPTUEUSE chambre meublée à louer, vraie bonbonnière, électricité, eau courante, situation ensoleillée, confort moderne, grande tranquillité, 10, place Castellane, 2e.

MONSIEUR, sérieux, exc. réf., dés. louer chambre 20 à 30 fr., famille ou pers. hon. Ecr. Chappas, 8, rue de l'Etoile.

FONDS DE COMMERCE

COIFFEUR à vendre, quart. seul, gros travail. S'y adresser. Truphémus, Ste-Marthe (Bouches-du-Rhône).

PETIT HOTEL, 12 chambres, avec bar, bien au centre, rapport, 300 fr. p. mois prouvé. On peut faire gérer. Pressé. Prix, 4.000, facilité. Sg..hon, 9, quai des Belges.

A VENDRE, épicerie, lapins et volailles. Recette, 90 fr. Rue de l'Olivier, 61.

HOTEL MEUBLE, plein centre ville à vendre c. d. emploi, 18 pièces, rem. à neuf. Loyer 1.680. Rap. annuel nel 16.320 fr. Px 33.000 à T. Ec. abonné 78, bureau central.

OCCASIONS

A VENDRE, caisses en fer blanc ayant contenu 50 kilos de miel environ. S'adresser à M. Maurel, fabricant de nougat mignon, à Gardanne (B.-du-Rh.).

ACHAT de livres en tous genres, anciens et modernes, lots de livres, fonds d'édition, bibliothèques. Ecrire : Ganssen, 10, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Marseille. Se rend dans la région.

VENDEZ TOUT vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, je paie très cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

MACHINES à coudre « Singer » et « Jones » pour piqueuses de bottines et autres, grosses et petites, riches occasions. Achat de machines à coudre. On paie plus cher que partout ailleurs, 35, rue de Village, magasin.

MOTEUR électrique à vendre, 220 volts, 2 HP, courant continu. Bourrillon, 10, rue Nationale, Toulon. Ecrire.

PIERRES A BRIQUETS extra 5 m/m long, le cent, 13 fr., franco m.-poste, Gouirand, rue des Trois-Rois, 24, 3e étage, Marseille.

A VENDRE belle sal. à manger et chambre Louis XVI noyer frisé, toilette, 4, rue Rouvière, 1er.

MOTEUR à vendre, état neuf, 190 volts, un quart cheval, courant alternatif triphasé. S'adresser à M. Mouron, rue Suffren, 13, Gardanne.

GROSSE charrette, tombereau, à vendre. S'adresser Vve Barra, rue Victor-Hugo, Gardanne.

MACHINES à COUDRE depuis 25 fr. et autres, p. confections, 43, Grand'Rue, 2e ét.

A VENDRE matériel de construction, portes, fenêtres, volets, place Notre-Dame-du-Mont, 20, magasin occasion.

JOLIE robe tailleur petite taille n'ayant jamais été portée, à vendre, Nicolaï, 6, rue Falque, 3e derrière, de 10 h. à 5 h.

ON achèterait occasion, comptoir de bar et percolateur. On pourrait aussi faire échange pour comptoir. 40, rue d'Aix.

ON achèterait bon fusil hammerless ou percussion cent. cal. 12. Ecrire, Catala, Croix-Rouge, Marseille.

PEAUX de renards naturelles à vendre bon marché. S'adresser, 98, rue de la République, mercerie.

MEUBLES. Chambres, salles à manger, bureaux, toilettes. Vente, achat, échange. 5, rue du Lycée, au 1er.

ACHETERAIS d'occasion meubles, linge, vêtements. Prendrais suite appartement. Faire offre Mégis, rue Saint-Lambert, 68.

ON DEMANDE à acheter draps de lits occasion, n'importe quantité, bon état. Carbonel, restaurant, rue d'Italie, 106, Marseille.

MACHINES à coudre, à partir de 30 francs, et autres, pour confection, état neuf, rue Vincent, 98, au magasin.

CAPITAUX

POSSESSEUR camion auto cherche associé et ayant également bon tonnage à faire Bouches-du-Rhône, Vaucluse, etc. S'ad. au dépôt du *Petit Provençal* à Pertuis.

ANIMAUX

1.200 FR. DE RENTES avec 100 poules. Méthode sûre, doublant la ponte. Not. c. 1 timb. Ponderie Ovidor, Marseille.

A VENDRE, petit mulet de race, fort trotteur, et un cheval de trait, 7 ans, 1 m. 58. Les deux attelés ou non. Une charrette fourragère pour 1.000 kilos et un camion crapaud 3 m. 50 de long pour 1.500 kilos, le tout neuf. S'adresser à M. Mihoré, quincaillier, 57, avenue d'Arenc.

CHIEN mouton noir, jeune, suis acheteur. Faire offre écrite, Vincent, 150, r. de Rome.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence par journal *Le Réveil*, 6 bis, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion assurée.

POSTE RESTANTE privée. Faites adresser vos lettres de mariage. Si vous désirez vous marier, adressez-vous au Matrimonial Office. L'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

MONSIEUR, 27 ans, Grec, situation 3.000 ép. demoiselle ou veuve ay. commerce ou petit avoir. L'Universel, 13, rue de la Palud.

VEUVE sans enfant, 41 ans, 11.000 rente, ép. rentier ou Mr b. situat. L'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

ORPHELINE, 32 ans, physique agréable, av. 6.000, ép. Mr b. situat. L'Universel, 13, rue de la Palud.

DES demoiselles et dames de tout âge désirent mariage. Adressez votre demande à l'Universel, 13, rue de la Palud.

RENSEIGNEMENTS avant mariage, surveill., formalités pour mariage, s'occupe de toutes affaires. L'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

VEUVE, libre, 55 ans, petit avoir, désirerait s'unir avec employé ou retraité. Ecrire Mme veuve Rodiès, poste restante, Colbert.

VEUF âgé, petit avoir s'unirait à dame mêmes conditions ville ou campagne. Ecrire nom et adresse Azibert, poste rest. Colbert.

Mr 43 ans, propriétaire, désire mariage avec bonne ménagère ayant petite dot. Ec. ou voir, Novaro, 10, rue Bérenger, Marseille.

MARIAGE. Veuf, s. enfants, âgé de 50 ans, ex-commerçant, petite rente, désire mariage, avec dame en rapport. Ecr. ou s'adr. écrivain public, Chapitre.

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille.

CONCIERGERIES

CONCIERGE est demandée pour maison ouvrière, place Vivaux. S'adresser à M. Mouren, gérant, rue Haxo, 18.

ALIMENTATION

JOANNES BRUNET établis. vinicole Carpentras (Vaucluse) tiendra toute l'année à la disposition de tous acheteurs : vins rouge de 10 à 12 degrés ; vins blanc sec et vins rosé du pays, à la vente dans ses caves. Vins garantis de premier choix avec prix avantageux. Poirés pur jus poires des Savoies fait à Carpentras livrés au prix de 60 fr. l'hectolitre. Par quantité et pour le commerce de gros prix à débattre. Pour les commandes, s'adresser Joannès Brunet, vins, Carpentras.

COMBUSTIBLES

CHARBON de pierre, ovoïdes, anthracite, tarif municipal. Charbon de bois de pays en sacs de 25 kilos, livré de suite. Vincent, rue de la Comète, 5 et 7. Tél. 36-84.

BOIS pin court rondins et branches pour fagots à vendre. Scierie, 16, boulevard de la Méditerranée.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR être fixé sur toutes affaires, tous procès, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. (Consultation, 3 francs).

COUTURIERS

Ouvrier tailleur, ferait costume à façon, 50 francs. S'adresser 46, rue Vacon, Aux Dentelles Réunies.

MARRAINES

SOUS-OFFICIER belge demande marraine gaie. Ecr. Max Montulet, Z. 296, 32e batterie, armée belge.

JEUNE sergent de zouaves désire marraine gentille, Dautreix, sergent au 8e zouaves, 1re compagnie, secteur 109.

BURETTE AUGUSTE, Z-16, 2e compagnie armée belge, demande marraine.

SOLDAT BELGE, 24 ans, libre, physique agréable, désire marraine, Raoul Vanus, Z-212, 3e compagnie, armée belge.

JEUNE CAPORAL, classe 1914, déjà trois blessures, désirerait correspondre avec gentille marraine ou vieille maman. Ecr. Guémin Gabriel, caporal au 56e de ligne, 8e compagnie C. J. O., au front.

SOLDAT BELGE, 28 ans, célibataire, demande gentille marraine. Ecrire Masset Prosper, C. I. G., 2e comp. 8e sect. armée belge.

POILU BELGE, depuis le début au front, demande marraine. Ecr. Verdin Louis Z-261, 11e compagnie, armée belge.

LIEUTENANT sur le front, 32 ans, désire marraine de 20 à 40 ans, distinguée, désintéressée. Ecrire première lettre, Chrysanthème, Letter-Box, 22, rue Saint-Augustin, Paris.

JEUNE marraine demandée par Chamblas, garde P. G. à Port-Miou, p. Cassis, B.-d.-R.

DEUX jeunes mécanos de tanks demandent marraines pour chasser cafard, Caune J. et Perrinet A., A. S. 202, par Camp de Mailly.

DEUX jeunes coloniaux désireraient correspondre avec j. gentille marraine. Ecrire à M. Bruzon Paul, 43e B. T. S., 2e comp., à Hyères (Var).

CAPORAL mitrailleur, 23 ans, célibataire, 3 années de front, serait heureux de rencontrer jeune marraine. Ecrire Jean Carton, caporal, Z. 163, 4e compagnie, armée belge.

JEUNE sous-officier belge, célibataire, au front depuis le début, désire gentille marraine de 20 à 25 ans. Geerinch Camille, sergent, Z. 316, 2e bat. E.-M., armée belge.

POILU de 27 ans, Belge, demande marraine jeune et charmante. Ecr. Delplas Florens, Z. 68, 7e compagnie, armée belge.

DEUX soldats belges, célibataires, désirent jeunes filles ou correspondantes et conti nuer relations après guerre. Berger Alfred, 25 ans, orphelin, 2e bat. E.-M. et Decamps Armand, 25 ans, 5e compagnie, 2e bataillon, Z. 40, armée belge.

JEUNE sous-off. belge, 20 ans et demi, désire marraine instruite. Ecr. Rigaux Marcel, sous-off., Z. 82, 1re comp., armée belge.

JEUNE homme, 24 ans, très sérieux, physiquement bien, aimerait à correspondre avec jeune fille ou jeune veuve pour en faire la compagne de sa vie. Gaston Goffaux, Z. 40, 2e bat. E.-M., armée belge.

JEUNE poilu belge désire correspondre avec marraine de guerre, gentille, qui lui fasse oublier tendresses passées et devienne sa sœur. Ecrire à François de Cock, 5e compagnie, Z. 212, armée belge.

ISIDORE Ihéyndrickx, Z. 76, P. G., armée belge, demande gentille petite marraine correspondante.

HOLA ! Jeunes marraines, arrêtez votre choix sur trois jeunes poilus possédant gros cafard. Ecrire Rauwel, escadrille Spa 2, par B. C. M.

ADJUDANT, six brisques, serait charmé d'obtenir une affectueuse marraine provençale. Ecr. Aubry Julien, adjudant, 70e régiment d'infanterie, 5e compagnie, au front.

GANTES Gabriel, 8e rég. de zouaves, 2e compagnie, au front, demande marraine.

PEETZ Marcel, Z. 40, 1re compagnie, armée belge, sans nouvelles de sa famille, demande marraine.

SOLDAT belge, 30 ans, célib. sans famille en France demande marraine. Ecr. Hoeven, Z. 260, 5e compagnie, armée belge.

SOUS-OFFICIER belge, 26 ans, demande marraine. Ecrire Kesteloot Edmond, Z. 30, 1er groupe, 1re batterie, armée belge.

MARRAINE jeune et aimable demandée par jeune poilu. Ecr. Pierre Vrignaut, 366e d'infanterie, 15e compagnie, au front.

JEUNE sergent serait désireux de trouver une marraine provençale. Ecr. sergent Grimonprez Jean, 70e régiment d'infanterie, 5e compagnie, au front.

POILU classe 17, demande gentille marraine. Ecr. Charles Malmgren, 366e d'infanterie, 15e comp., 2e section, par B. C. M.

JEUNE poilu belge, 23 ans, désire correspondre avec jeune marraine. Ecr. M. Joseph Dutoit, Z. 212, 5e compagnie, armée belge.

SOUS-OFFICIER des diables bleus passé dans l'infanterie, demande gentille marraine. Ecr. Antoine Raynard, sous-off., 67e d'infanterie, C. I. D. 12, 2e gr., 8e comp. p. B. C. M.

SOLDAT belge, célibataire, 26 ans, au front depuis le début, désire correspondre avec marraine. Ecr. Algoedt Julien, Z. 76, C. A. V., armée belge.

JEUNE Parisien, classe 17, demande une gentille marraine. Bourdon Marceau, maître ouvrier, 7e génie, comp. sp. de ponts 24/4 par B. C. M.

JEUNE poilu belge, 22 ans, désire gentille marraine. Ecrire Edmond Brison, musicien, Z. 183, E. M. R., armée belge.

JEUNE poilu belge, au front depuis le début, demande jeune et gentille marraine qui puisse devenir sa fiancée. Ecrire M. Alfred Comblez, Z. 89, 3e compagnie, armée belge.

POILU, chauffeur, armée belge, désire entrer en correspondance avec marraine. Ecrire Charles Van Gheem, II C. A. M. A., Z. 76, armée belge.

PERMUTATIONS

SOLDAT cl. 1890, à Clermont-Ferrand, demande permutant pour Marseille ou environs. S'adr. à Torréano, 12, rue de la Conception (Chartreux).

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants, Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME 1re classe lauréat Faculté de Paris, ex-chef Maternité Paris et hôpital Bordeaux. Traite maladies femmes et enfants. Prend pensionnaires. Consultations 9 à 17 h., Mme Castaing, 31, rue du Petit-Saint-Jean, 1er.

SAGE-FEMME, herboriste de 1re classe, Mme Réjaud, r. de Rome, 93, au 1er. Consultat. tous les jours et le dimanche, de 9 heures à 5 heures. Correspondance. Discrétion.

CLINIQUE dirigée par Mme Pasqualini, sage-femme 1re classe, médaillée, pr. pension, toute époq., place enf. Accouch. 50 fr. Maladies des femmes. Massage. Conseils gratuits. Boulevard de la Magdeleine, 47.

DIVERS

30 cartes postales, 1 fr.; supérieures, 1 fr. 50; extra, 2 fr. Tholozan, 4, r. Aspic, Nimes.

LE PHENIX, teinture inoffensive, à base végétale instantanée, sans nitrate ni mercure, l'essayer c'est l'adopter. Dépôt toutes bonnes parfumeries, la boîte, 2 fr. 50 ; le flacon seul, 1 fr. 75.

1.000 kilos bon savon de ménage, ne poussant pas, marque « Le Rove », dont le prix est de 305 fr. les 100 kilos, sont expédiés à titre d'échantillon fo gare c. remb. postal de 10 kilos, 26 fr.; de 5 kilos, 13 fr. 50. S'adr. à M. Ville, La Sécurité-Alimentation, Salon (B.-du-Rh.). Accepte représentants.

ENVOYEZ à votre poilu un rasoir de sûreté américain, 2 lames rechange, 1 miroir métal incass. avec étui, le tout fr. mandat-poste 5.75. Gouirand, 24, rue des Trois-Rois, Marseille.

ENTREPRISE de charpentes, travaux de marine, réparations, démolitions, abatages et débits en forêt à façon. On se déplace. Ecrire Jammes, 291, avenue d'Arenc, Marseille.

JARDINIER cultivateur avec sa famille, libéré de toute obligation militaire, cherche à louer campagne de rapport aux environs de Marseille. Faire offre du prix et de la situation, A. Isnard, la Millière-Saint-Menet.

JOLI EQUIPAGE avec cocher, abonnement au mois et journée. M. Achard, traverse Montplaisir, Malmousque-Endoume.

Nos prochaines annonces paraîtront VENDREDI 1er MARS.